

Claire Amitié Internationale

Rapport annuel  
2025



## Notre mission

Claire Amitié est une association privée à vocation internationale. L'association a pour mission de favoriser l'insertion sociale et professionnelle des jeunes filles et jeunes femmes en grande précarité grâce à un apprentissage à la fois humain et technique, pour permettre à chacune de se (re)construire et de devenir actrice de sa vie.

Notre mission : les aider à se relever, s'épanouir et trouver leur place dans la société.

Les acteurs de cette mission :

**des Membres Permanents,**  
**des Salariés,**  
**des Bénévoles,**

Tous unis autour d'un engagement mutuel.

Notre mission se déploie à travers :

- Un accueil inconditionnel et chaleureux, dans un foyer ou une structure adaptée,
- Un accompagnement global et personnalisé, prenant en compte toutes les dimensions de la personne,
- Une formation humaine et professionnelle, pour un développement intégral.



**Cibiel-Lannelongue**

Si Claire Amitié Internationale peut exercer sa mission avec succès depuis plus de 50 ans, c'est grâce au soutien fidèle et indéfectible de la famille Cibiel-Lannelongue pour le financement des frais de formation. Nous remercions vivement la Fondation Cibiel-Lannelongue et l'association qui ont permis la formation de plus de 25 000 jeunes femmes.

# SOMMAIRE



RAPPORT MORAL



CE QUE NOUS  
SOMMES



BILAN DE NOS ACTIONS



NOS PARTENAIRES



RAPPORTS FINANCIERS

« C'est notre regard qui fait exister les autres. »

— Thérèse Cornille (1917-1989),  
Fondatrice de Claire Amitié





## — RAPPORT MORAL

### Oser se réinventer

Dans un monde en profonde mutation, où les valeurs essentielles que nous défendons sont bousculées, où les institutions démocratiques sont fragilisées, et face à cette « mondialisation de l'indifférence » dénoncée par le Pape François, notre association a plus que jamais un rôle à jouer : placer la personne au cœur de nos actions, rendre le monde plus humain et faire vivre l'espérance.

L'année 2025 s'est inscrite dans la continuité des actions engagées précédemment. Face aux défis du monde d'aujourd'hui, nous veillons de plus en plus à fournir aux jeunes filles un accompagnement psychologique quand le besoin se fait sentir.

Notre nouvelle filière de formation à la petite enfance, au foyer de Kaolack, rencontre un vif succès : la première promotion sortira en juin 2026. Une vingtaine de jeunes filles y auront acquis les compétences nécessaires pour prendre soin de jeunes enfants. Ce projet, financé par la Think Human Foundation - Concentrix, illustre parfaitement notre capacité à nous adapter aux besoins du terrain et du marché. Nous exprimons notre profonde reconnaissance à ce mécène pour son soutien déterminant.

Nous poursuivons également notre engagement en faveur du développement durable, notamment grâce à l'installation

de panneaux photovoltaïques dans plusieurs foyers. Ceux de Cotonou, Bouaké et Thiès en sont déjà équipés, et d'autres projets sont à l'étude. Ces installations permettent à la fois de pallier les défaillances des réseaux électriques, de sécuriser nos activités et de réduire significativement nos coûts énergétiques.

Le foyer de Bobo-Dioulasso constitue un autre exemple concret de notre capacité d'adaptation. Grâce à l'école que nous y avons construite, dont nous assurons la gestion et percevons les revenus, ce foyer est désormais financièrement autonome. Par ailleurs, cette école accueille notamment les enfants des jeunes filles accompagnées, leur permettant ainsi de bénéficier pleinement de la formation dispensée.

“ Et si nous n'étions  
préoccupés que du  
bonheur des autres ? ”

— Thérèse **CORNILLE**  
Fondatrice de Claire Amitié

## RAPPORT MORAL

Dans cette dynamique, le développement des Associations d'Amis locales constitue un levier essentiel pour renforcer l'autonomie de nos foyers.

Concernant le foyer du Niger, auquel nous portons une attention particulière, un projet de réhabilitation est envisagé en deux phases :

- une première étape visant à sécuriser et mettre aux normes sanitaires les salles de formation les plus dégradées ;
- une seconde étape, plus ambitieuse, consistant à repenser en profondeur le fonctionnement et les installations du foyer à moyen terme.

Malgré un contexte difficile, nous restons confiants quant à l'avenir de ce foyer.

L'année 2025 a également été marquée par la préparation de la session plénière de CAI, qui s'est tenue au Cap des Biches (Sénégal) en janvier 2026. Elle a réuni 27 participants : Membres Permanents, responsables de foyers, membres du Bureau, Vice-Présidents, ainsi que des Amis et des personnalités extérieures. Un travail important a été consacré au bilan du projet CAI 2025 et à la réflexion sur les orientations CAI 2030. Les conclusions seront présentées dans le rapport 2026, mais nous pouvons d'ores et déjà souligner la qualité et le caractère très positif de ce bilan.

Sur le plan stratégique, Claire Amitié Universelle (CAU), Claire Amitié France (CAF), Les Amis de Claire Amitié (Amicla) et CAI ont poursuivi leur réflexion commune sur l'avenir de Claire Amitié,

avec l'accompagnement d'une coach externe, Anne Postic. Ce travail structurant devrait aboutir d'ici fin 2026.

Nous avons également la joie d'annoncer l'engagement de deux nouvelles Membres Permanents en 2025, lors de célébrations à Bouaké et Niamey.

Nous adressons à Hortence et Anne-Marie nos vœux les plus chaleureux d'épanouissement dans leur mission.

Par ailleurs, les camps vocationnels, organisés depuis plusieurs années, poursuivent leur développement et laissent entrevoir de belles perspectives.

Sur le plan des ressources humaines, nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux Vice-Présidents :

- Michel et Armelle Banchereau pour le foyer de Kaolack,
- Pascal Lenoir pour le foyer de Thiès.

Nous remercions chaleureusement Élisabeth Laporte, Philippe Stalin et Dominique Demoures pour leur engagement au cours des années passées.

Nous saluons également le travail de notre trésorier, Pierre-Yves Demoures, qui quittera ses fonctions au terme de sa 6<sup>ème</sup> année. Nous lui exprimons notre profonde gratitude pour son dévouement et la qualité de sa gestion, et lui souhaitons une retraite épanouissante. Frédéric d'Ussel est pressenti pour lui succéder en 2026.

## RAPPORT MORAL

Le Bureau de CAI, en collaboration avec le Conseil de CAU et les responsables des foyers, s'est réuni plus de douze fois en 2025, témoignant d'une activité soutenue pour accompagner la transformation de notre association. Les Vice-Présidents sont de plus en plus impliqués dans cette dynamique, notamment grâce à des réunions régulières favorisant le partage de bonnes pratiques et la mutualisation des compétences.

Notre nouveau Vice-président Pascal Lenoir a effectué une visite, accompagné du Président, aux deux foyers du Sénégal en novembre 2025.

Sur le plan financier, la situation de CAI s'est améliorée. Après un résultat excédentaire de 27 k€ en 2024, l'année 2025 se clôture avec un excédent de 48 k€.

Cette progression s'explique notamment par :

- une meilleure collecte de dons locaux, les recettes locales couvrant désormais 40% des besoins.
- un maintien global des dons au niveau du siège.

Ces éléments sont détaillés dans le rapport du Trésorier.

Nous souhaitons enfin exprimer notre profonde gratitude à l'ensemble de nos donateurs, et tout particulièrement à la famille Cibiel-Lannelongue, dont le soutien fidèle et constant, à travers son association et sa fondation, est essentiel à la poursuite de notre mission.

Et enfin tout le dévouement des Membres Permanents, du personnel éducatif et des bénévoles a un seul but : apporter aux jeunes filles l'accueil, l'accompagnement et la formation pour leur rendre leur dignité et leur permettre de devenir actrices de leur propre vie.

En cela Claire Amitié Internationale a poursuivi de façon efficace sa mission. Que tous en soient vivement remerciés.



Jean-Francois DEHEM • **PRÉSIDENT**

## Nos objectifs concrets pour l'année 2026 :

- 1 **Mettre en oeuvre le plan d'action** élaboré sur la base de la session plénière de janvier 2026 (bilan CAI 2025 - perspectives 2030).
- 2 **Finaliser l'étude de la première phase de rénovation** du foyer de Niamey et mobiliser les financements nécessaires.
- 3 **Développer les partenariats et renforcer le réseau des Amis de Claire Amitié**, notamment à Niamey et Bouaké.
- 4 **Adapter les statuts des Associations d'Amis locales** et les pratiques financières aux exigences administratives.
- 5 **Poursuivre l'adaptation des formations** aux besoins des marchés locaux et aux aspirations des jeunes filles, notamment à Cotonou.



# CE QUE NOUS SOMMES

*Claire Amitié est présente en France et à l'international depuis presque 80 ans.*

## Notre raison d'être

Claire Amitié a pour vocation d'amener chaque personne accueillie en situation de précarité à se (re)mettre debout, à s'élever et à se réaliser au sein de la société.

## Nos principes

Le respect de la dignité (considérer chaque personne dans son unicité et sa singularité).  
La fraternité (créer du lien et des liens dans un esprit de partage et de solidarité).  
L'engagement (décider de mettre son énergie, son temps, son intelligence au service d'un projet).

L'association Claire Amitié Internationale a pour mission **d'accueillir, accompagner et former** des jeunes filles et jeunes femmes, dont certaines avec enfants, **issues de milieux très défavorisés, dans 6 foyers en Afrique de l'Ouest Francophone : au Sénégal, au Bénin, au Niger, au Burkina Faso, en Côte d'Ivoire**. L'ambition de CAI est de les conduire jusqu'à des formations professionnalisantes, gage de leur autonomie, pour qu'elles puissent prendre toute leur place dans la société.

**Avec un impact tangible**

**PLUS DE 2 000**

jeunes femmes,  
jeunes adultes et enfants accueillis et accompagnés  
dans 6 pays,  
sur 2 continents.

**Une présence en France**

**902**

PERSONNES  
ACCUEILLIES

dont **315** enfants

**640**

PLACES  
D'HÉBERGEMENT

**50**

BÉNÉVOLES

**10**

ÉTABLISSEMENTS ET  
SERVICES

**121**

SALARIÉS

**Et à l'International**

**1 348**

PERSONNES  
ACCUEILLIES

dont **311** enfants

**6**

FOYERS

**210**

ÉDUCATEURS ET  
BÉNÉVOLES

## — LA FORMATION GLOBALE

Elle repose sur **la formation professionnelle** et **l'éducation de base** qui touchent principalement le savoir et le savoir faire de la personne, et **la formation humaine** qui touche le savoir-être de la personne.

Le cycle de formation est de **2 à 3 ans** et chaque personne accueillie dispose d'un carnet qui l'accompagne dans l'acquisition de ses compétences et dans les défis qu'elle entend relever : l'engagement, la persévérance, l'esprit de partage, la responsabilité, la confiance en soi, l'autonomie, le sens critique, la prise de risque, et au final, le projet de vie.

Notre ambition est **de faire des personnes accueillies des jeunes femmes et jeunes filles F.R.E.E. (Femmes Responsables Epanouies et Entrepreneures).**



## LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Les matières enseignées sont des **cours professionnels**.

En venant s'inscrire au foyer, chaque jeune opte pour le métier de son choix et la formation qu'elle va suivre **durant 2 ou 3 ans**. Leur objectif est de sortir de la formation avec **un certificat délivré par le centre ou avec un diplôme de l'ANPF (Association Nationale pour la Promotion Féminine) plus un diplôme d'État (CAP) dans certains pays**.

La formation académique au foyer se complète par **un stage en immersion professionnelle** en deuxième ou troisième année pendant lequel les jeunes filles et jeunes femmes inscrites comprennent les exigences du monde professionnel, la rigueur et la ponctualité.

Ces stages ouvrent également à des **opportunités professionnelles** et pour un certain nombre d'entre elles à une embauche à la sortie de leur formation.

### Les matières enseignées :

- **La coupe-couture** (Bobo-Dioulasso, Thiès, Niamey, Bouaké, Cotonou, Kaolack).
- **La cuisine-pâtisserie** (Thiès, Niamey, Bouaké, Cotonou, Kaolack).
- **La coiffure-esthétique** (Bobo-Dioulasso, Thiès, Bouaké).
- **Les métiers de la petite enfance** (Niamey, Kaolack).
- **L'informatique** (Bénin et Sénégal).

### Les autres activités :

Des **activités manuelles** telles que la broderie, la peinture, la confection de bijoux, le crochet sont prisées par les jeunes et suscitent leur créativité.

Elles leur permettent également de gagner un peu d'argent grâce aux travaux réalisés, ce qui leur donne une fierté personnelle et une première autonomie, en stimulant la recherche de nouveaux acquis.

Des **activités sportives et culturelles** comme le sport, la chorégraphie, la danse, la chorale, le théâtre favorisent des moments de détente, occasions de vivre la créativité, de découvrir leurs talents et de les mettre au service du groupe.



## LA FORMATION HUMAINE

La formation humaine s'acquiert par des **échanges**, des **réflexions** et des **témoignages** sur la vie familiale, personnelle, sociale et universelle.

La jeune fille accueillie est accompagnée dans toutes les dimensions de son être. Toutes ces réflexions lui donnent une ouverture sur la vie en société.

### Elle s'articule autour des thèmes suivants :

#### 1 La vie familiale

Occasion de découvrir les valeurs familiales de la vie tels que le respect, le dialogue, le rôle de chacun au sein de la famille : « cellule de base de la société ». Les parents, s'ils sont présents, sont les premiers éducateurs avec lesquels nous collaborons.

#### 2 L'alphabétisation

Remise à niveau pour les scolarisées et pour celles qui ne sont jamais allées à l'école : initiation au français (lire, écrire, exprimer sa pensée).

#### 3 La vie personnelle

Apprendre à se connaître et à se découvrir, prendre conscience de sa dignité, de son être par la connaissance de son corps, de son caractère, de la psychologie comparée de l'homme et de la femme, la découverte et l'approfondissement de la dimension spirituelle.

#### 4 La vie sociale et universelle

Vivre en société, vivre la tolérance, les valeurs humaines, le bien commun, être informées sur les maladies, les infections (Ebola et autres maladies actuelles), s'ouvrir au monde.

#### 5 La gestion du budget familial

Savoir faire son budget.



## — NOS FOYERS À L'INTERNATIONAL

Les foyers d'Afrique ont été ouverts au Sénégal à Kaolack en 1962 et à Thiès en 1981, en Côte d'Ivoire à Bouaké en 1966, au Niger à Niamey en 1971, au Burkina Faso à Bobo-Dioulasso en 1991 et au Bénin à Cotonou en 2003.

Depuis l'ouverture du foyer de Kaolack, premier foyer de Claire Amitié Internationale, l'association a accueilli, accompagné et formé en Afrique plus de 20 000 jeunes femmes.

Les activités ont pour objectif l'insertion sociale et professionnelle de jeunes filles et de jeunes femmes parmi les moins favorisées et souvent déscolarisées.

Nous développons progressivement des mesures d'impact pour évaluer l'acquisition des compétences et l'insertion des jeunes accueillies dans la société.

Jusqu'à fin 2023, Claire Amitié Internationale était présent en Asie et en Amérique du Sud mais ces deux foyers ont dû fermer pour des raisons structurelles. Il reste que Claire Amitié a eu une présence efficiente sur ces 2 continents pendant de nombreuses années.





## — GOUVERNANCE

Claire Amitié Internationale est une association régie par la loi de 1901, à but non lucratif et reconnue d'intérêt général.

Sa gouvernance est assurée par un Conseil d'Administration composé d'un bureau réunissant le Président, le Trésorier et le Secrétaire, ainsi que de la Responsable Générale de Claire Amitié, membre de droit, et son adjointe. Le Conseil d'Administration est également constitué d'autres administrateurs, qui sont les Vice-Présidents des foyers de l'association.

Au-delà de leur fonction d'administrateurs, ces derniers ont pour mission d'accompagner, de conseiller et de soutenir les responsables de foyer dans la mise en œuvre des actions et des missions portées par Claire Amitié Internationale. Les administrateurs sont élus pour une durée de trois ans. Leur mandat est validé par l'Assemblée Générale, qui réunit chaque année l'ensemble des membres de l'association.

Les responsables de foyer sont des Membres Permanents\*. Elles assurent avec leur équipe la responsabilité administrative et pédagogique des foyers ainsi que leur gestion opérationnelle au quotidien. À ce titre, elles rendent compte de leur activité au Conseil d'Administration de l'association.



\*Les Membres Permanents sont des laïques qui ont choisi de donner leur vie à Claire Amitié.

## LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

### BUREAU



Jean-François  
**DEHEM**

Président



Sylvie  
**LOURY**

Membre de droit  
Responsable  
Générale de Claire  
Amitié



Pierre-Yves  
**DEMOURES**

Trésorier



Alain-Camille  
**JAN**

Secrétaire et  
administrateur en  
charge de la levée  
de fonds



Gérardine  
**KOFFI**

Membre de droit  
Responsable  
Générale Adjointe  
de Claire Amitié

### VICE-PRÉSIDENTS



Jean-François  
**DEHEM**

En charge du foyer  
de Bobo Dioulasso  
en interim



Christophe  
**PAMBET**

En charge du foyer  
de Bouaké



Véronique  
**DELBENDE**

En charge du foyer  
de Cotonou



Pascal  
**LENOIR**

En charge du foyer  
de Thiès en  
remplacement  
d'Elisabeth Laporte



Vincent  
**LENOIR**

En charge du foyer  
de Niamey



Michel  
**BANCHEREAU**

En charge du foyer  
de Kaolack en  
remplacement de  
Dominique Demoures



Bruno  
**JACQUOT**

Membre de droit  
Président des Amis  
de Claire Amitié

### RÉFÉRENTS



Christiane  
**MULLER**

Référente Claire  
Amitié Internationale



Marie-Ange  
**BELLANCE**

Référente Claire  
Amitié Internationale



Marie  
**THIEBAUT**

Référente Claire  
Amitié Internationale



Arlette  
**DROUIN**

Référente Cibiel



Pauline  
**DE LABOULAYE**

Référente Cibiel

## RESPONSABLES DES FOYERS

### BOBO-DIOULASSO



Anne  
**ZOUGMORE**

Responsable du foyer  
de Bobo-Dioulasso

Depuis 1992, des milliers de jeunes femmes et jeunes filles ont été formées par des Membres Permanents et des formateurs, contribuant ainsi au développement du Burkina Faso. Claire Amitié Internationale a ouvert une école maternelle en 2015 et une école primaire en 2023 dans l'enceinte du foyer.

### BOUAKÉ



Marie-Chantal  
**KOFFI**

Responsable du foyer  
de Bouaké

Issues de familles immigrées des pays voisins, pour la plupart d'origine ethniques variées, les jeunes accueillies à Claire Amitié ont très vite manifesté le désir de se former depuis 1966 à Bouaké.

### NIAMEY



Paul-Irma  
**TRAORÉ**

Responsable du foyer  
de Niamey

En 1971, Claire Amitié a fondé un centre à caractère social et humanitaire au cœur de la ville de Niamey pour offrir une formation intégrale aux jeunes filles et femmes de toutes religions.

### KAOLACK



Agnès  
**YOBA**

Responsable du foyer  
de Kaolack

En 1959, l'attention de Thérèse Cornille est attirée sur les besoins des jeunes africaines les plus abandonnées. Ainsi est né le foyer Claire Amitié de Kaolack en 1962, le premier foyer de Claire Amitié à l'international.

### COTONOU



Mansuette  
**NGORAN**

Responsable du foyer  
de Cotonou

Depuis 2003, Claire Amitié a ouvert un foyer à Cotonou pour œuvrer auprès des jeunes filles vivant dans la pauvreté et souvent exposées aux dangers de la rue. Le foyer de Cotonou accueille aussi la maison de formation des Membres Permanents.

### THIÈS



Jeanne  
**CISSE**

Responsable du foyer  
de Thiès

Implanté en 1981, à Thiès à 70 kilomètres de Dakar. Cette capitale régionale s'est beaucoup développée et le foyer de Thiès accueille aussi des jeunes filles et jeunes femmes des villages environnants.



# LE DÉVELOPPEMENT DE NOUVELLES FILIÈRES DE FORMATION

À Kaolack, comme dans les autres foyers, de nombreuses jeunes filles peinent à trouver leur place dans la société et à accéder à une formation professionnelle porteuse d'avenir. Face à cette réalité, Claire Amitié agit chaque jour pour leur offrir un accompagnement global fondé sur l'écoute, la reconstruction personnelle, la formation et l'insertion socioprofessionnelle. L'objectif est de permettre à ces jeunes femmes de reprendre confiance en elles, de développer leurs compétences et de devenir pleinement actrices de leur avenir.

Dans cette dynamique, Claire Amitié a souhaité élargir son offre de formation afin de créer de nouvelles perspectives d'insertion dans des secteurs à fort impact social. C'est ainsi, qu'après Niamey, une filière dédiée à la Petite Enfance a vu le jour à Kaolack l'année dernière grâce au mécénat de Think Human Foundation - Concentrix.

Cette filière s'inscrit pleinement dans la mission de l'association en offrant aux bénéficiaires une formation qualifiante et professionnalisante, leur permettant d'accéder à des opportunités d'emploi dans le secteur de la petite enfance, tout en répondant à un besoin réel de la société en matière de prise en charge des jeunes enfants.

La filière Petite Enfance poursuit plusieurs objectifs spécifiques :

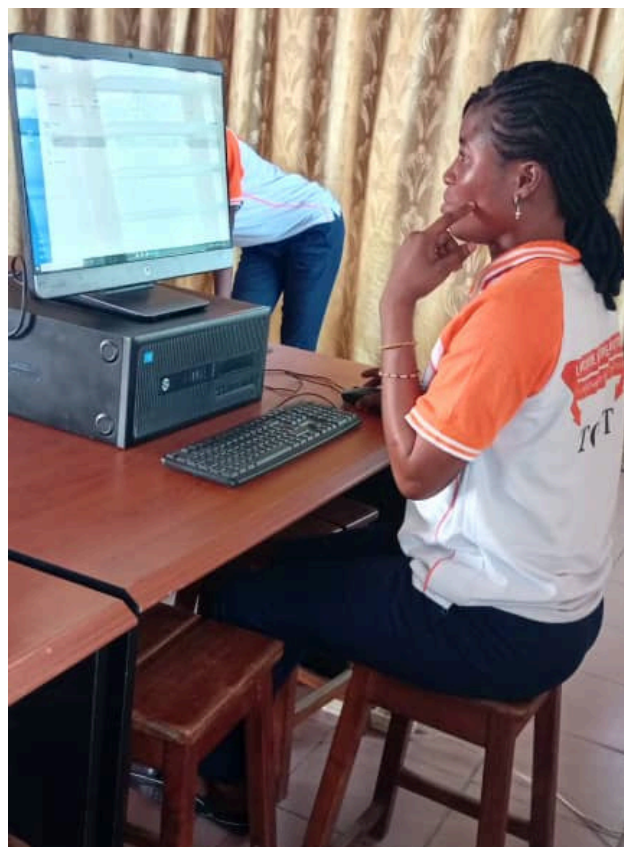
- 1 Comprendre les différentes étapes du développement de l'enfant, notamment sur les plans affectif, psychomoteur, social et cognitif.
- 2 Garantir la sécurité, l'hygiène et le bien-être des enfants à travers les soins de base et la prévention des risques.
- 3 Concevoir et animer des activités d'éveil adaptées à l'âge des enfants : motricité, langage, créativité et jeux éducatifs.
- 4 Développer une communication efficace avec les enfants, les parents et les équipes éducatives.
- 5 Adopter une posture professionnelle fondée sur le sens des responsabilités, la ponctualité, le respect des règles et l'éthique.
- 6 Encourager l'autonomie des enfants à travers les apprentissages du quotidien (repas, hygiène, rangement, etc.).
- 7 Travailler en collaboration avec de différentes structures d'accueil telles que les crèches, garderies, écoles maternelles, orphelinats, pouponnières ou services d'aide à domicile.



## — CLAIRE AMITIÉ ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dans son ouvrage *L'éducation au Sénégal à l'ère des réseaux sociaux : défis et enjeux pour la famille et l'Église*, l'Abbé Étienne Diagne Diène propose une réflexion approfondie sur l'usage des technologies numériques dans un contexte marqué par la transformation rapide des modes de communication et d'information. L'auteur met en lumière à la fois les opportunités offertes par le numérique et les dérives auxquelles il expose les utilisateurs lorsqu'il est utilisé sans discernement.

À travers une approche éducative et morale, il souligne la nécessité d'un usage responsable, conscient et vertueux des réseaux sociaux. Il met en avant les vertus cardinales – prudence, justice, force et tempérance – comme repères essentiels pour guider le comportement de l'internaute. Ces vertus permettent de discerner le vrai du faux, le bien du mal, et d'adopter une attitude équilibrée face à la surabondance d'informations.



L'auteur s'appuie également sur des images pédagogiques fortes, notamment celle des « trois tamis de Socrate » (vérité, bonté, utilité), afin d'encourager un tri critique des informations avant tout partage. Il met en garde contre la désinformation, la diffusion de contenus nuisibles et la passivité numérique, tout en valorisant le discernement, la responsabilité individuelle et l'esprit critique. La typologie des internautes (éponge, entonnoir, filtre, crible) vient renforcer cette lecture en illustrant différents niveaux de maturité face aux contenus numériques.

## — CLAIRE AMITIÉ ET LES RÉSEAUX SOCIAUX

**Claire Amitié s'inscrit pleinement dans cette réflexion éducative.** L'association s'appuie sur ces enseignements pour former les jeunes filles qu'elle accompagne, en les sensibilisant aux enjeux liés à l'usage des réseaux sociaux. Ces jeunes filles, souvent en situation de vulnérabilité sociale et économique, se trouvent par ailleurs particulièrement exposées aux risques du numérique, ce qui renforce la nécessité d'un accompagnement éducatif structuré et adapté.

**L'objectif est de les aider à développer un esprit critique, à adopter des comportements responsables en ligne et à comprendre les impacts sociaux, moraux et personnels de leur présence dans l'espace numérique.** Cette démarche vise à faire des réseaux sociaux non pas un facteur de fragilisation supplémentaire, mais un outil maîtrisé, au service de leur construction personnelle, de leur dignité et de leur insertion sociale et professionnelle.

Ainsi, cette réflexion constitue un cadre pertinent pour l'action éducative menée par Claire Amitié, où la formation humaine et citoyenne occupe une place centrale dans le processus d'accompagnement.

« Éduquer à l'usage des réseaux sociaux aujourd'hui, c'est apprendre aux jeunes à exercer leur esprit critique, à protéger leur dignité et à faire du numérique un outil de construction personnelle plutôt qu'un facteur de vulnérabilité. »



## BILAN DE NOS ACTIONS

Foyer de  
**BOBO-DIOULASSO**  
– Burkina Faso **p. 25**

Foyer de  
**NIAMEY**  
– Niger **p. 31**

Foyer de  
**COTONOU**  
– Bénin **p. 36**

Foyer de  
**BOUAKÉ**  
– Côte d'Ivoire **p. 40**

Foyer de  
**KAOLACK**  
– Sénégal **p. 44**

Foyer de  
**THIÈS**  
– Sénégal **p. 46**

## — BILAN DE NOS ACTIONS

### Foyer de **BOBO-DIOULASSO** — Burkina Faso

Claire Amitié Bobo offre une formation intégrale : humaine, spirituelle et professionnelle aux personnes accueillies dans deux filières : en coupe-couture pour une durée de 3 ans et en coiffure esthétique pour une durée de 2 ans.

À l'issue de cette formation, les apprenantes passent un examen de Certificat de Qualification Professionnelle (CQP). Elles bénéficient également d'une attestation de fin de formation délivrée par le Centre.

Par ailleurs, une attestation en entrepreneuriat leur est délivrée par le ministère en charge de la formation professionnelle suite à une session spécialisée d'une semaine en complément des cours reçus durant leur cycle de formation.



**170** Jeunes Filles  
Accueillies

**2** Filières  
Coiffure et  
Couture

**20** Salariés et  
Intervenants

**100%**  
DE RÉUSSITE



## Nos résultats

- Certificat de Qualification Professionnelle : **99% de réussite**

En couture : 99%, sur 30 présentées, 29 admises

En coiffure : 99%, sur 20 présentées, 19 admises

- Attestation du Centre : **100% de réussite**  
30/30 en couture 100%  
20/20 en coiffure esthétique 100%

- Attestation de formation en entrepreneuriat attribuée par la Direction régionale de la formation professionnelle : 100%

## Actions 2025

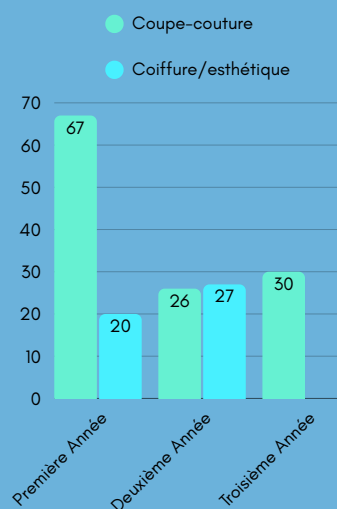
- 7 Octobre 2025 : Accueil des premières années en coupe-couture et coiffure : présentation du centre, visite guidée, suivies de la lecture du règlement intérieure.
- 4 Mars 2025 mardi gras célébration de la journée traditionnelle, défilé en tenue traditionnelle, présentation des mets locaux, compétition en danse traditionnelle. Les meilleures du jour sont primées.

## Perspectives

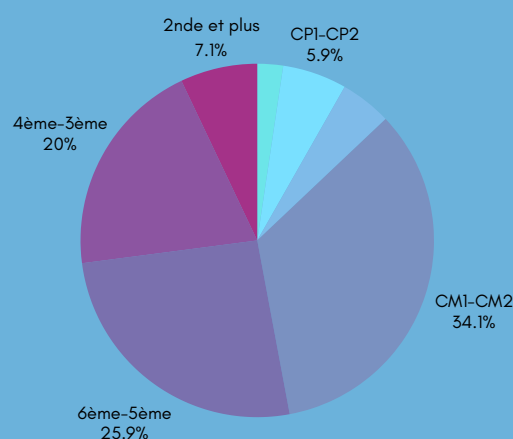
- Atteindre une autonomie financière pour l'ensemble.
- **Initier des cours de recyclage en coupe/couture** pour des professionnels en vue d'une préparation au CQP et pour l'obtention d'un diplôme d'Etat.

## — Chiffres clés —

### Caractéristiques des personnes accueillies



### Niveau scolaire



## ELLES TÉMOIGNENT

### Témoignage anonyme

Avant, j'étais une jeune fille peu investie dans mes études. Je manquais de motivation, j'écoutais difficilement les conseils de mes parents et je ne fournissais pas les efforts nécessaires à l'école. Les résultats suivaient cette attitude : je figurais souvent parmi les dernières de ma classe. Face à cette situation, mes parents ont décidé d'arrêter de financer ma scolarité et m'ont orientée vers un apprentissage en couture dans un atelier.

Mais même dans ce nouvel environnement, je peinais à trouver ma voie. Je manquais de concentration, je n'étais pas régulière dans mon travail et, peu de temps après, je suis tombée enceinte. Cette période a été particulièrement difficile. Malgré les épreuves, la naissance de ma fille a profondément changé ma vie. Très vite, un lien très fort s'est créé entre nous. Lorsque mes parents ont souhaité que je confie mon enfant à son père alors qu'elle n'avait que neuf mois, je n'ai pas pu m'y résoudre.

Quelques mois plus tard, je me suis retrouvée sans solution d'hébergement.

Un cousin m'a accueillie pendant quelques jours avant que les services sociaux me mettent en relation avec les sœurs du Bon Pasteur. Elles m'ont soutenue dans cette période compliquée et m'ont encouragée à reprendre une formation en couture. Grâce à leur accompagnement, j'ai commencé à envisager un avenir différent.

C'est ainsi qu'elles m'ont parlé de Claire Amitié Internationale, un centre qui accueille, accompagne et forme les jeunes femmes dans des métiers comme la couture ou la coiffure.

J'ai alors intégré la formation en coupe-couture. Dès mon arrivée, j'ai été marquée par l'accueil chaleureux du centre, la bienveillance des animatrices et des formatrices, ainsi que par l'ambiance qui y régnait.

Les débuts n'ont pas été simples, mais peu à peu j'ai appris à aimer ce métier et à prendre confiance en moi. Chaque journée commençait par un temps d'échange et d'accueil qui permettait aux équipes éducatives d'être attentives aux difficultés rencontrées par les jeunes filles afin de mieux les accompagner. En plus des enseignements pratiques, nous bénéficions également de formations humaines et d'un accompagnement éducatif essentiel à notre développement personnel.

Les animatrices et les formatrices m'ont aidée à retrouver confiance en moi, à persévérer malgré les difficultés et à construire un projet de vie plus stable. Elles m'ont transmis des valeurs humaines fortes, le sens des responsabilités, ainsi que des compétences indispensables pour avancer sereinement dans la vie. Leur écoute, leur patience et leur soutien ont joué un rôle déterminant dans mon parcours.

Aujourd'hui, grâce à Claire Amitié Internationale, aux animatrices, aux formatrices et aux sœurs du Bon Pasteur, ma vie a profondément changé. J'ai découvert mes capacités, appris à aimer mon métier et trouvé la force de me battre pour construire mon avenir. Je suis désormais fière du chemin parcouru et capable d'encourager d'autres jeunes filles qui traversent des épreuves similaires.

L'un des plus beaux changements dans ma vie reste également la réconciliation avec mes parents. Cette expérience m'a permis de retrouver confiance, stabilité et espoir pour l'avenir.



## L'ÉCOLE MATERNELLE ET PRIMAIRE

L'année scolaire 2024-2025 a débuté le vendredi 13 septembre 2024 par la tenue du conseil des maîtres. La rentrée pédagogique s'est tenue le mardi 1er octobre 2024 avec l'accueil des élèves.

Le premier trimestre s'est déroulé du 1er octobre au 20 décembre 2024, date du départ en congé de fin de trimestre. Le deuxième trimestre a ensuite débuté le lundi 5 janvier 2025 pour s'achever le vendredi 21 mars 2025. Cette période a notamment été marquée par l'organisation de sorties pédagogiques au profit des élèves : le 20 mars 2025 à l'École Nationale des Eaux et Forêts pour les classes de CE1, CE2 et CM1, puis le 21 mars 2025 à l'École nationale des Sapeurs-Pompiers pour les élèves de maternelle, CP1 et CP2.

Enfin, le troisième trimestre a débuté le 1er avril 2025 et s'est achevé le 6 juin 2025 avec la cérémonie de clôture de l'année scolaire, marquée par la remise de prix aux trois meilleurs élèves de chaque classe.

**Sur le plan pédagogique, l'exécution du programme est très satisfaisante dans son ensemble au vu des pourcentages de réussite :**

- CP1 : taux de réussite de 100%.
- CP2 : taux de réussite de 100%.
- CE1 : taux de réussite de 90%.
- CE2 : taux de réussite de 100%.
- CM1 : taux de réussite de 89, %.

123

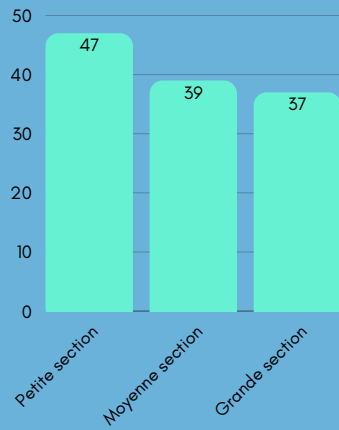
ÉLÈVES  
ACCUEILLIS À  
L'ÉCOLE  
MATERNELLE

184

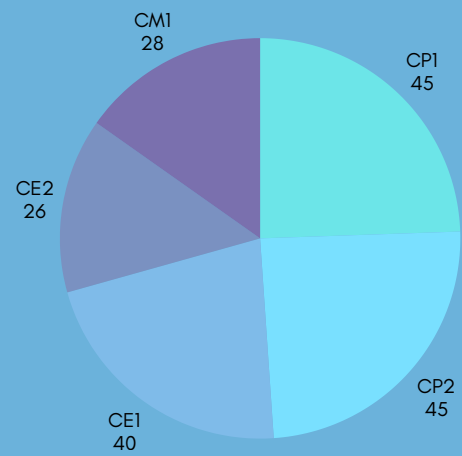
ÉLÈVES  
ACCUEILLIS À  
L'ÉCOLE  
PRIMAIRE

— Chiffres clés —

Ecole maternelle



Ecole primaire



## BILAN DE NOS ACTIONS

### Foyer de **NIAMEY** — Niger

L'année 2025 a été une année dynamique pour le foyer Claire Amitié, marquée par la mise en œuvre d'activités formatives, éducatives et sociales visant à renforcer l'accompagnement global des apprenantes et à soutenir leur insertion personnelle et professionnelle.

Par ailleurs, le foyer a bénéficié de plusieurs appuis significatifs extérieurs au cours de l'année avec des ateliers de formation en coupe-couture et en cuisine. L'ensemble de ces actions témoigne de la vitalité du foyer Claire Amitié et de son engagement constant en faveur de la formation, de l'autonomisation et de l'insertion sociale des jeunes filles accompagnées.



**171** Jeunes Filles  
Accueillies

**3** Filières  
Coiffure,  
Couture et  
métiers de la  
petite enfance

**21** Salariés et  
Intervenants

**99%**  
DE RÉUSSITE



## Nos résultats

- Certificats du foyer 99%
- 5% d'abandon en cours d'année

## Actions 2025

- 17 au 21 février 2025 : semaine de formation humaine. L'opportunité a été donnée aux apprenantes de choisir les thèmes : le viol, la dépression, la cohésion sociale avec le vivre ensemble.
- 5 juillet 2025 : cérémonie de remise des diplômes et de clôture de l'année scolaire avec la présence de personnalités administratives et religieuses, les amis du foyer Claire Amitié et nos partenaires de stages
- 5 apprenantes ont bénéficié d'un parrainage : trois par des amis européens et deux par des amies locales

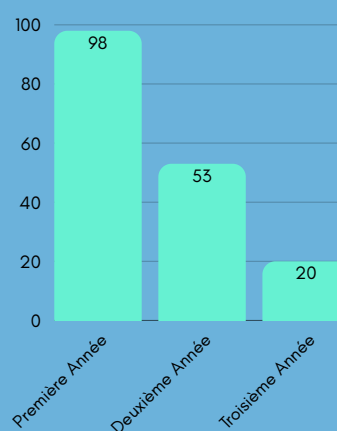
## Perspectives

- Nouer de nouveaux partenariats pour favoriser les stages et l'insertion professionnelle des jeunes.
- Rénover les bâtiments du centre.

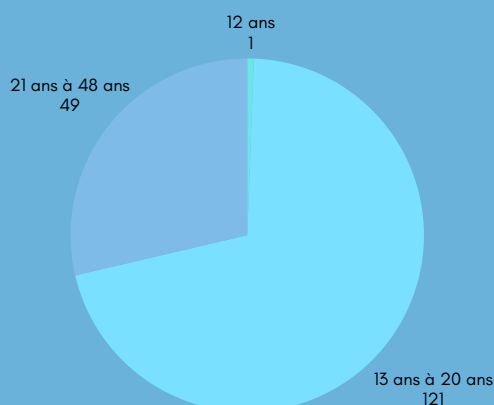


## — Chiffres clés —

### Caractéristiques des personnes accueillies



### Age des personnes accueillies



## ELLES TÉMOIGNENT

### Témoignage d'Annièce Luber Babma

Depuis mon enfance, j'ai toujours rêvé de devenir médecin ou infirmière. Grâce au soutien de mes parents, j'ai pu réaliser mon objectif en devenant infirmière. Au cours de ma troisième année de licence en développement social, j'ai découvert le centre Claire Amitié et j'ai décidé de m'y inscrire. À cette période, je suivais parallèlement mes cours universitaires, mais face aux contraintes d'organisation, j'ai choisi de suspendre la formation en cuisine-pâtisserie afin de me concentrer sur ma licence.

Après l'obtention de mon diplôme, j'ai décidé de revenir au centre Claire Amitié pour reprendre ma formation, un choix que je ne regrette absolument pas aujourd'hui. Passionnée par la pâtisserie, j'ai souhaité me perfectionner dans ce domaine en intégrant un centre de formation spécialisé.

La formation à Claire Amitié m'a beaucoup apporté, aussi bien sur le plan technique que personnel. J'ai été formée en cuisine-pâtisserie, mais aussi en formation humaine, hygiène alimentaire, éducation de base, entrepreneuriat et informatique. En deux ans, j'ai acquis de nombreuses compétences à travers les différents modules proposés, ce qui m'a permis de devenir plus autonome et polyvalente.

À l'issue de ma formation, j'ai effectué des stages dans plusieurs hôtels et restaurants de Niamey, ce qui m'a permis de renforcer mes compétences pratiques.

Par la suite, j'ai intégré la librairie La Farandole des Livres en tant que stagiaire, puis j'ai été recrutée en contrat de travail grâce à mon sérieux et à mon engagement.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude envers le centre Claire Amitié de Niamey pour son accompagnement et pour les opportunités d'insertion professionnelle qui m'ont été offertes, notamment à travers la mise en relation avec la directrice de la librairie La Farandole des Livres, qui représente pour moi un véritable modèle.

Aujourd'hui, je suis pleinement satisfaite de mon emploi. J'y apprends constamment de nouvelles choses et je continue à évoluer professionnellement.

Par ailleurs, ce travail me permet également de poursuivre ma passion pour la pâtisserie pendant mes jours de repos, en réalisant des commandes de gâteaux pour des anniversaires et des mariages. Ce parcours, du centre Claire Amitié à la librairie La Farandole des Livres, montre qu'avec de la détermination et un bon accompagnement, il est possible de réussir son insertion professionnelle et de développer ses compétences de manière significative.



## L'ÉCOLE KOO MA WADATTA

Les écoles maternelle et primaire Koo Ma Wadatta rencontrent un réel succès auprès des familles et bénéficient d'une excellente réputation. Au-delà de l'acquisition des savoirs et des compétences fondamentales, leurs programmes accordent une place importante à l'épanouissement des enfants grâce à des activités physiques, sportives et artistiques variées.

Ces établissements appartiennent au diocèse de Niamey et leurs effectifs ne relèvent donc pas du périmètre de Claire Amitié. Ils sont toutefois animés dans l'esprit de Claire Amitié sous la direction d'un Membre Permanent de l'association, qui assure également la gestion de la cantine scolaire.

### — Chiffres clés —

**110**

ÉLÈVES  
ACCUEILLIS À  
L'ÉCOLE  
MATERNELLE

**310**

ÉLÈVES  
ACCUEILLIS À  
L'ÉCOLE  
PRIMAIRE





## BILAN DE NOS ACTIONS

### Foyer de **COTONOU**

— Bénin

L'année 2024-2025, placée sous le thème « Sème l'espérance et tu inventeras tout l'impossible », a constitué pour notre foyer une période marquée à la fois par les défis, la persévérance et l'engagement. Dans un contexte de baisse des effectifs, nous avons choisi de poursuivre notre mission avec détermination, en continuant à semer chaque jour des graines d'espérance auprès des jeunes qui nous sont confiés.

Fidèles aux valeurs qui fondent notre action, nous avons maintenu un cadre d'accueil chaleureux, familial et bienveillant, favorisant l'épanouissement personnel, l'apprentissage professionnel et la croissance humaine de chaque jeune.

Cette année a ainsi été portée par une forte mobilisation des équipes et par la conviction que chaque effort, même modeste, peut contribuer à bâtir un avenir meilleur.



**59** Jeunes Filles  
Accueillies

**1** Filière  
Restauration

**15** Salariés et  
Intervenants

**100%**  
DE RÉUSSITE



## Nos résultats

Activités des jeunes filles à leur sortie du foyer :

- Cuisine : 28%
- Pâtisserie : 9%
- Restaurant : 15%
- A son propre compte : 30%
- En recherche d'emploi : 18%

## Actions 2025

- 25 Novembre 2024 – Journée d'immersion culinaire internationale

Une activité forte de transmission de savoir-faire, enrichie par la participation de chefs venus du Gabon et de la Côte d'Ivoire, favorisant l'ouverture culturelle.

- 25 Janvier 2025 – Première mise en place d'un bar traditionnel comme cadre pratique de formation

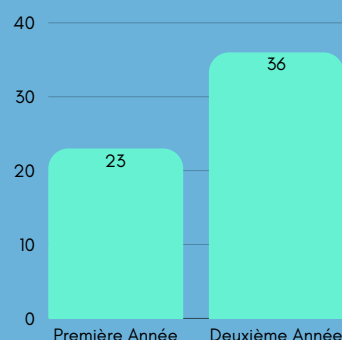
Une initiative innovante alliant valorisation des spécialités locales, mise en situation professionnelle réelle et développement des compétences pratiques des apprenants.

## Perspectives

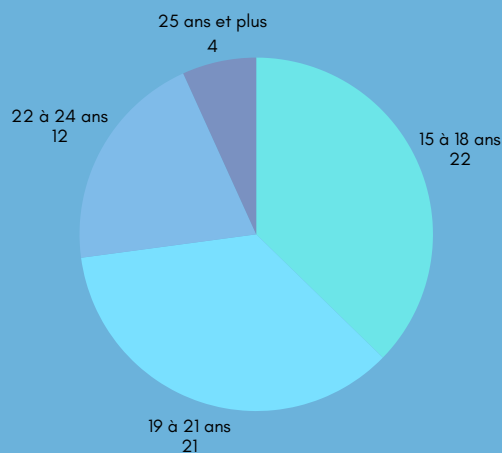
- Reconnaissance officielle du Foyer en vue de l'organisation du CQP et de la délivrance de diplômes reconnus par l'État.
- Développement de formations courtes et spécialisées favorisant une insertion professionnelle rapide.
- Projet d'ouverture d'une filière petite enfance (garderie, éveil, puériculture).
- Valorisation du Foyer auprès du public grâce à des journées portes ouvertes et ateliers pratiques.

### — Chiffres clés —

#### Caractéristiques des personnes accueillies



#### Age des personnes accueillies



## — ELLES TÉMOIGNENT

### Témoignage de Lydie Viossi

“

Je m'appelle VIOSSI Lydie, j'ai 22 ans et je suis en 2<sup>e</sup> année au Foyer pour l'Autonomisation des Jeunes Claire Amitié Cotonou, membre de la 15<sup>e</sup> promotion sortante. Originaire d'une famille modeste du village de Sègbohoue au Sud du Bénin, j'ai interrompu ma scolarité en classe de 3<sup>e</sup> en raison de difficultés scolaires et financières.

Mon entrée au Foyer, sur recommandation d'une ancienne apprenante, a marqué un tournant décisif dans ma vie. J'y ai découvert un cadre bienveillant et structurant, où j'ai pu me reconstruire, développer mes compétences en cuisine et renforcer ma confiance en moi.

Mon parcours a été valorisé par ma participation et ma victoire au concours « COOKING RECORD » organisé lors du 8 mars, une expérience qui a renforcé mon estime personnelle. Aujourd'hui, je poursuis des objectifs clairs : me perfectionner professionnellement, travailler dans des établissements de renom, puis ouvrir mon propre restaurant afin de soutenir ma famille.

Je remercie sincèrement Claire Amitié Internationale pour l'accompagnement et les opportunités offertes, qui m'ont permis de me reconstruire et de croire en mon avenir.

”





## BILAN DE NOS ACTIONS

### Foyer de **BOUAKÉ** – Côte d'Ivoire

L'année scolaire a vu la montée en responsabilité de Léontine Kamagny et Aminata Traoré. Assurant la gestion du foyer à temps partiel et avec le renfort d'Hortence en tant que nouveau membre permanent de Claire Amitié, elle ont permis à Marie-Chantal Koffi, la responsable du foyer, de poursuivre une formation à Abidjan. La fréquentation du foyer est en augmentation.

Des activités éducatives et de fin d'année ont également été organisées, notamment la sortie pédagogique, la cérémonie de remise des certificats et le camp de vocation Claire Amitié.



**182** Jeunes Filles  
Accueillies

**3** Filières  
Coiffure,  
Couture et  
Pâtisserie

**20** Salariés et  
Intervenants

**100%**  
DE RÉUSSITE



## Nos résultats

Activités des jeunes filles à leur sortie du foyer :

- En formation couture : 10
- En formation coiffure : 6
- Restaurant : 15%
- A son propre compte : 17
- Salariées dans une pâtisserie : 3
- En stage de perfectionnement : 25

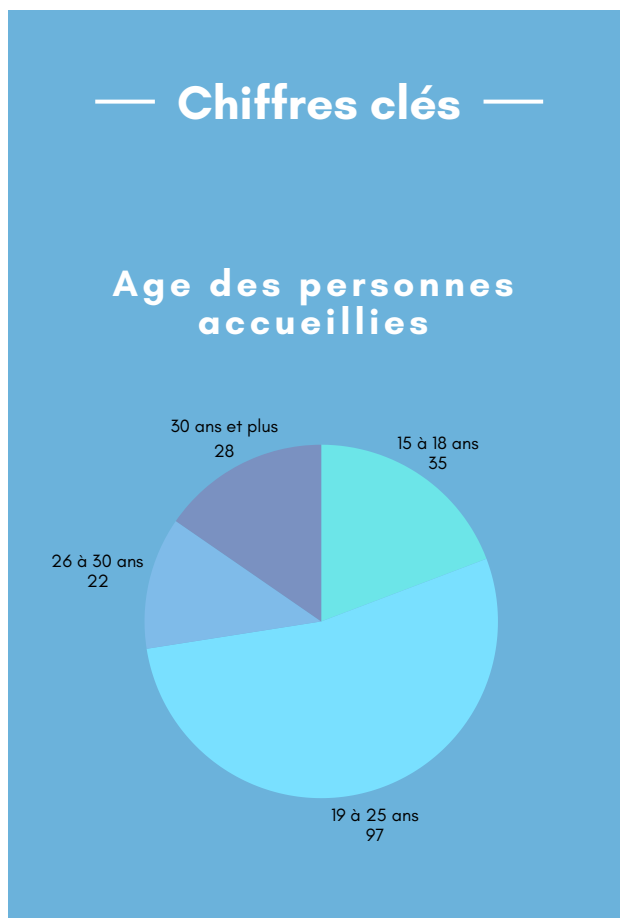
## Actions 2025

- Temps forts festifs et institutionnels : fête du 8 décembre, Noël et journée internationale des droits des femmes (8 mars).

## Perspectives

L'année scolaire 2024-2025 a été riche en événements pour notre foyer de Bouaké, notamment avec l'engagement d'Hortence en qualité de membre permanent. A l'occasion de cet événement nous avons accueilli les animatrices et les amis (es) venant de tous les foyers Claire Amitié.

La gestion du foyer par deux de nos collaboratrices qui anciennement étaient des formatrices a été une nouvelle et belle expérience porteuse d'avenir pour les deux intéressées.



## — ELLES TÉMOIGNENT

### Témoignage d'Awa Dicko

“

Je m'appelle DICKO Awa, je suis en 2<sup>e</sup> année de pâtisserie. Je suis entrée à Claire Amitié Bouaké en 2022 pour me former, mais j'y ai trouvé bien plus qu'une formation.

Dès mon arrivée, je me suis sentie accueillie comme en famille. J'y ai appris des valeurs essentielles comme le respect, la confiance en soi, l'autonomie, la résilience et l'estime de soi. Même si les exigences des formatrices sont parfois élevées, j'ai compris qu'elles contribuent à notre progression.

Mon parcours a été marqué par une interruption liée à de graves difficultés familiales, ce qui m'a contrainte à prolonger ma formation. Cette période a été difficile, mais je n'ai pas abandonné.

Grâce au soutien de deux personnes, Mme Aminata Traoré et Mme Yao Laure, qui ont pris en charge respectivement mes frais de scolarité et mes fournitures, j'ai pu poursuivre ma formation dans de meilleures conditions. Leur accompagnement a été déterminant dans ma reconstruction.

Aujourd'hui, je poursuis ma formation avec gratitude et détermination. Je témoigne que Claire Amitié est un lieu de formation, mais surtout un espace de solidarité et de vie familiale.

”





## BILAN DE NOS ACTIONS

### Foyer de **KAOLACK** – Sénégal

L'année 2024-2025 a été marquée par un engagement constant au service de la formation et de l'accompagnement des jeunes filles accueillies au foyer. Avec un effectif total de 280 jeunes inscrites, le centre poursuit sa mission d'éducation, de qualification professionnelle et de développement humain.

À travers les filières Restauration, Couture et Petite Enfance, il offre aux jeunes un cadre structurant favorisant l'apprentissage, la discipline et l'autonomie. Le taux de rétention de 94,6 % témoigne de la stabilité de notre accompagnement et de la confiance accordée par les familles.

Grâce à l'implication de l'équipe éducative, administrative et logistique, ainsi qu'au soutien des amis, de Claire Amitié Internationale et de nos partenaires, le foyer continue d'être un espace d'esérance, de formation et d'insertion socio-professionnelle durable.



**280** Jeunes Filles  
Accueillies

**3** Filières  
Restauration,  
Couture et  
métiers de la  
Petite Enfance

**31** Salariés et  
Intervenants

**88%**  
DE RÉUSSITE AU  
CAP NATIONAL



## Nos résultats

Diplômes et attestations :

- Restauration CAP : 26
- Restauration "Attestation" : 16
- Couture CAP : 5
- Couture "Attestation" : 10

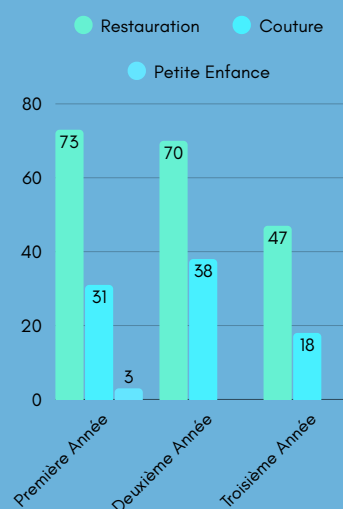
Taux de rétention : 94,6%

## Perspectives

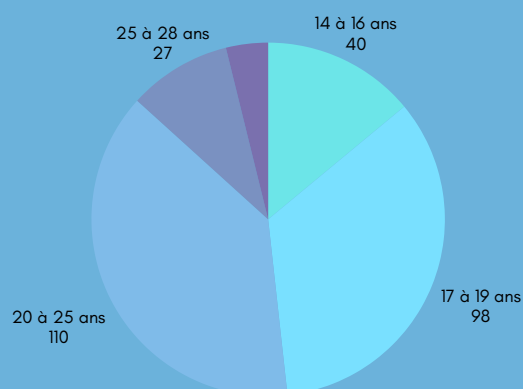
- L'obtention de notre agrément (2027 au plus tard) et la reconnaissance de la filière Petite Enfance (en 2027).
- Un taux d'insertion de 75% des jeunes issues des trois filières (restauration 90%, Couture 30%, Petite Enfance 50%).
- L'utilisation des réseaux sociaux pour une meilleure visibilité des actions de Claire Amitié surtout pour la nouvelle filière.
- La reprise des journées portes ouvertes (visibilité du foyer et vente d'articles).
- Le renforcement de la collaboration avec l'association des amis dans le cadre de la formation et de l'insertion des jeunes, de la recherche de fonds et de la réflexion stratégique.
- Consolider la filière petite enfance (avoir 50 élèves sur les deux années afin d'assurer un équilibre financier).
- Etude d'installation de panneaux photovoltaïques.

## — Chiffres clés —

### Caractéristiques des personnes accueillies



### Age des personnes accueillies



## — ELLES TÉMOIGNENT

### Témoignage de Guilane Mbodji, étudiante en 2ème année Restauration

“

Je m'appelle Guilane Mbodji, je viens de Keur Mboucki dans le Saloum. Après mon Bac obtenu en 2024, j'ai choisi d'intégrer le foyer Claire Amitié de Kaolack pour me former aux métiers de la restauration, une passion que je voulais vraiment suivre.

Grâce à cette formation, j'ai appris des compétences solides en cuisine et en service, mais aussi des matières comme le français et l'anglais qui m'aident à mieux communiquer. Aujourd'hui, je peux déjà faire des prestations pour des événements comme des mariages, baptêmes ou cocktails.

Mais ce qui m'a le plus marquée à Claire Amitié, c'est la formation humaine. J'y ai appris le respect, la discipline, la responsabilité et surtout à avoir confiance en moi. Petit à petit, je deviens une femme plus forte, plus engagée et plus sûre de moi. Pour moi, Claire Amitié est comme une famille. On n'y apprend pas seulement un métier, on apprend aussi à devenir une femme responsable, autonome et prête à affronter la vie avec courage.

”



## BILAN DE NOS ACTIONS

### Foyer de **THIÈS**

– Sénégal

En poursuivant toujours sa vocation d'accueillir, de former et d'accompagner la jeune fille et jeune femme défavorisée, Claire Amitié Thiès a inscrit 175 jeunes filles et femmes en cette année 2024 /2025.

L'année a été marquée par le renforcement pédagogique en APC (approche par compétence) des monitrices, pour l'obtention de résultats encore plus satisfaisants et la formation en cours du soir (cuisine pâtisserie).

Grâce à l'implication de tout le corps professoral, nous pouvons dire que l'objectif visé a été presque atteint avec une réussite de 96% aux examens de fin d'année clôturée le 6 juillet par la fête de fin d'année qui a regroupé plus de 300 parents et invités.



**175** Jeunes Filles  
Accueillies

**2** Filières  
Restauration  
et Couture

**28** Salariés et  
Intervenants

**96%**  
DE RÉUSSITE AU  
CAP NATIONAL



## Nos résultats

Diplômes et attestations :

- Restauration CAP : 90%
- Restauration "Attestation" : 100%
- Couture CAP : 100%
- Couture "Attestation" : 100%

Activités à la sortie du foyer :

- Salariées : 39
- Indépendantes : 8
- En formation : 4
- Sans emploi : 4

## Actions 2025

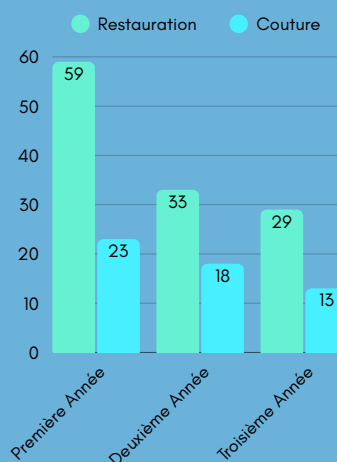
- Accueil de plusieurs visites (mars et juin 2025) : partenaires YMCA, ONG Mer et Monde et proches de CAI.
- Renforcement de la formation humaine : causeries et panels avec intervenants (psychologue, imam, ONG, coach), axés sur la confiance en soi, la santé et les valeurs.
- Mise en place des cours du soir en cuisine-pâtisserie (février 2025) : 9 participantes, dispositif favorisant l'accès à la formation pour les femmes actives.

## Perspectives

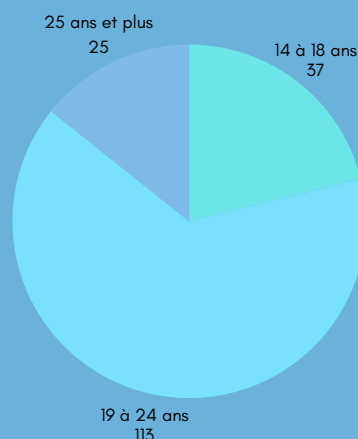
- Porter les effectifs à 200 élèves accueillis
- Atteindre 90 % d'insertion professionnelle (via un stage obligatoire de fin d'études)
- Réduire l'analphabétisme à 0 %
- Assurer au moins 50 % d'autofinancement local pour plus d'autonomie

## — Chiffres clés —

### Caractéristiques des personnes accueillies



### Age des personnes accueillies



## — ELLES TÉMOIGNENT

### Témoignage de Thérèse Mendy, étudiante en 1ère année Restauration

“

Je m'appelle Thérèse MENDY, j'ai 23 ans et je suis en première année de formation en restauration. J'ai connu le centre Claire Amitié Thiès grâce à une cousine qui y avait déjà suivi sa formation.

Mon parcours au sein du foyer a été particulièrement marquant. J'y ai rencontré des personnes qui ont profondément compté dans ma vie et qui m'ont accompagnée dans une période difficile. En parallèle de ma formation, j'ai bénéficié d'un suivi médical grâce à l'accompagnement de l'équipe et à la collaboration avec des structures de santé, ce qui m'a permis de prendre en charge un problème de santé dont je souffrais. Cet accompagnement a eu un impact important sur mon état général et mon bien-être, me permettant aujourd'hui d'être plus épanouie, plus stable et de participer pleinement à ma formation.

Je suis orpheline de père depuis plusieurs années et ma mère assure les besoins de la famille grâce à de petites activités commerciales. Face aux difficultés économiques, j'ai dû travailler très tôt le matin afin de financer mon transport et mes fournitures scolaires, tout en poursuivant ma formation au centre.

Grâce au dispositif de parrainage de Claire Amitié, j'ai pu continuer ma formation dans de meilleures conditions, garder espoir et me sentir accompagnée malgré les difficultés personnelles et de santé.

Aujourd'hui, je m'engage pleinement dans mon parcours de formation et je suis déterminée à réussir afin de valoriser l'accompagnement dont j'ai bénéficié. Mon objectif est, à terme, de pouvoir à mon tour soutenir d'autres personnes en situation de difficulté.

Je reste profondément reconnaissante envers le centre Claire Amitié et son équipe pour leur soutien constant et leur présence à mes côtés dans les moments les plus difficiles.

”





## NOS PARTENAIRES EN 2025

La Fondation et l'Association Cibiel-Lannelongue soutiennent Claire Amitié Internationale depuis de longues années. Leur engagement est primordial pour le financement des frais de formation (plus de 70% des frais de personnel dans les foyers en 2024-2025).

Claire Amitié Internationale a également pu bénéficier de fonds privés pour soutenir ses nouveaux projets et financer ses activités de formation. CAI remercie aussi ses généreux mécènes qui souhaitent garder l'anonymat et tous ceux qui soutiennent la mission de Claire Amitié Internationale d'une manière ou d'une autre.



Fonds de  
dotation A2M



## NOS MÉCÈNES ET PARTENAIRES SUR LE TERRAIN

### FOYER DE BOBO-DIOULASSO

- Association « les amis de Claire Amitié Bobo-Dioulasso ».
- Association des parents d'élèves du Centre et de des écoles Claire Amitié Bobo
- La Direction Régionale de la Jeunesse et la Formation Professionnelle.
- Le Ministère de la Jeunesse, de la formation professionnelle et de l'emploi
- L'Inspection de l'Education Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
- Association des Centres Privés de Bobo-Dioulasso
- Commission Développement et Mission / Eglise Catholique de la région de Berne, Suisse
- L'Eglise Catholique de Bobo-Dioulasso
- Enfance Missionnaire / Rome
- Association pour le Bien-Être d'Ici et d'Ailleurs
- Le Centre de Santé de Colsama
- Madame OUEDRAOGO Sage-femme

### FOYER DE NIAMEY

- Monsieur Soumana
- AFCAN
- Bravia, Radisson, Noom qui accueillent les jeunes en stage

### FOYER DE BOUAKÉ

- Proma
- Librairie de France
- La Fondation SIFCA

### FOYER DE KAOLACK

- KLB
- Concentrix
- Les Salins du Saloum de Kaolack
- Caritas
- Alliance Française
- La Paroisse locale
- EDC
- Les Amis de Claire Amitié Kaolack

### FOYER DE THIÈS

- Le diocèse de Thiès
- Missio
- Madame Christel Fritschi
- Madame Anita
- YMCA
- ANPF

### FOYER DE COTONOU

- Fondation ADP
- Rotary Club
- ARESS
- La Maison de la Société Civile de Cotonou
- MIVA International
- MTN Bénin
- Celtiis Bénin
- Concentrix
- Tontine BI



# RAPPORT DU TRÉSORIER

## RAPPORT DU TRESORIER Comptes Annuels de l'exercice 2025

Les comptes de l'Association regroupent l'ensemble des activités des foyers + amis + ateliers de Claire Amitié Internationale (CAI) à Bobo Dioulasso au Burkina Faso (y compris les écoles maternelle et primaire), Bouaké en Côte d'Ivoire, Cotonou au Bénin (y compris la Maison de Formation), Kaolack et Thiès au Sénégal, Niamey au Niger, Salvador de Bahia au Brésil (ce dernier foyer, en cours de fermeture, fait encore l'objet d'entretien et gardiennage) ainsi que le Siège à Paris.

Un changement de méthode comptable est intervenu en 2025 avec une nouvelle définition du résultat exceptionnel (les cessions d'éléments d'actifs et les reprises de subventions sont désormais enregistrées en résultat d'exploitation)<sup>1</sup>.

A noter par ailleurs que l'association Claire Amitié Internationale a signé le 20 octobre 2025 une promesse de vente concernant son immeuble à Salvador de Bahia avec le diocèse proche d'Amargosa. Le montant convenu de la vente s'élève à 1 800 000 BRL dont seront déduits les taxes et éventuels frais administratifs imprécisément connus à ce jour. Un premier acompte de 300 000 BRL (44 081 EUR) a été versé à la signature ; un deuxième paiement de 1 400 000 BRL interviendra au plus tard le 20 octobre 2026 et le solde à la délivrance de l'acte authentique. Cette cession concerne un bien presque entièrement amorti. Compte tenu de son caractère non définitif à la date d'arrêté mais aussi des incertitudes liées au contexte mondial pouvant notamment affecter significativement le cours BRL-EUR , il a été décidé de ne pas enregistrer le produit de la vente sur l'exercice 2025; l'acompte reçu a été enregistré comme créance sur cession d'immobilisation.

### 1. Compte de Résultat

En 2025, CAI a connu un résultat **bénéficiaire de +47,8 K€**, à comparer à des résultats bénéficiaires de 26,7 K€ en 2024 et de 13,1 K€ en 2023.

---

<sup>1</sup> La réforme prévoit aussi la suppression de la technique du transfert de charges que l'association n'utilise pas.

Compte de résultat en €	2 024	2 025	2025 - 2024
Ventes et Participations locales	327 984	339 500	11 516
Dons et Subventions locales	15 603	56 940	41 337
Dons et subventions reçus par le siège	532 824	512 642	- 20 181
Utilisation de fonds dédiés de fonctionnement	5 000	26 122	21 122
Autres produits	502 040	150 175	- 351 865
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>1383 450</b>	<b>1085 379</b>	<b>- 298 072</b>
Salaires et charges	298 866	304 751	5 885
Achats de Marchandises	42 364	46 958	4 595
Services extérieurs et autres achats	354 928	349 854	- 5 073
Dotations Amortissements	163 687	145 341	- 18 346
Report en fonds dédiés	97 468	200 233	102 765
Autres charges	409 383	10 868	- 398 515
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>1 366 696</b>	<b>1 058 006</b>	<b>- 308 690</b>
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>16 755</b>	<b>27 372</b>	<b>10 618</b>
Produits financiers	18 339	23 340	5 001
Charges financières	4 702	1 571	- 3 131
<b>Résultat financier</b>	<b>13 637</b>	<b>21 769</b>	<b>8 133</b>
Produits exceptionnels			-
Charges exceptionnelles	-	-	-
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices	3 721	1 360	- 2 361
<b>Total des produits</b>	<b>1 401 789</b>	<b>1 108 719</b>	<b>- 293 070</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 375 119</b>	<b>1 060 937</b>	<b>314 182</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>26 670</b>	<b>47 782</b>	<b>21 111</b>

**Dans sa nouvelle définition, le résultat d'exploitation s'est amélioré de 63% avec une baisse des charges plus importante que la baisse des produits.**

**Le total des produits a diminué de 293 K€.**

En 2024, la vente de notre foyer de Phnom Penh avait rapporté un produit +356 K€. Hormis cet événement, les produits ont donc augmenté de 63 K€ du fait

1. De la hausse des dons reçus localement tout particulièrement à Bobo Dioulasso, activement soutenu par un donateur fidèle, et à Thiès qui est parvenu à reprendre contact avec des donateurs qui avaient été réguliers jusqu'en 2023 ;
2. Du maintien à un niveau meilleur que prévu des dons reçus au siège ; à noter toutefois une tendance baissière sur les dons individuels faits aux « Amis de Claire Amitié » ;
3. D'une reprise de fonds dédiés au fonctionnement plus importante que l'an dernier, notamment à Kaolack dont le lancement de la filière Petite Enfance est financé par la Think Human Foundation Concentrix. Pour autant, les fonds dédiés au fonctionnement ont augmenté en 2025 de 141,5 K€ ce qui sécurise le fonctionnement des foyers concernés par ces fonds dans un environnement mondial de plus en plus instable.

Sur les foyers africains, les ventes et participations locales augmentent de 6% :

- La participation des personnes accueillies se maintient au niveau de l'an dernier, malgré la baisse continue et préoccupante du nombre de personnes accueillies au foyer de Cotonou, se traduisant par une forte diminution de leur participation (-40% encore cette année, soit un impact de -3 K€) ainsi que des difficultés rencontrées à la cantine de Niamey où la forte inflation locale rend difficile le paiement des repas par les familles ;
- Parallèlement, le produit des ventes au sein des foyers est en augmentation de 10% tout particulièrement à Bobo Dioulasso et à Kaolack.

### Le total des charges est en baisse de -314 K€.

Si l'on retrace des charges exceptionnelles de 2024 (charges liées à la cession de l'immeuble de Phnom Penh et provision pour la retraite des membres permanentes) dont l'impact s'est monté à 390 K€, les charges sont en légère hausse de 76 K€. L'essentiel de cette hausse provient de la mise en fonds dédiés de fonctionnement de dons reçus pour les foyers et non consommés en 2025 (impact +103 K€). L'activité opérationnelle des foyers s'est donc déroulée à charges quasi constantes.

Pour autant les réalités des foyers sont contrastées. On retient notamment

- La hausse de charges à Kaolack et Bobo Dioulasso, cohérente avec la hausse des activités et des produits ;
- Une baisse des charges à Cotonou plus marquée que celles des produits ;
- Une baisse des charges à Salvador de Bahia, l'activité du foyer ayant été arrêtée et un dispositif minimal maintenu pour assurer le gardiennage et l'entretien du bâtiment.

Concernant les dons reçus en 2025, cette année encore, notre principal et fidèle donateur, Cibiel Lannelongue, a accompagné notre fonctionnement grâce à un don de 222,5 K€ qui a permis à Claire Amitié Internationale de financer, en Afrique, 74% de la masse salariale des foyers ainsi que d'acquérir du matériel éducatif. Nous tenons à l'en remercier.

Pour autant, et comme les années précédentes, notre préoccupation concernant la collecte de dons reste forte. Le contexte mondial de conflits multiples et de changements géopolitiques produit un effet négatif sur la générosité des donateurs à l'échelle de l'ensemble des associations en France. Nous avons attiré l'attention l'an dernier sur la baisse du nombre de nos donateurs individuels dont la contribution faiblit depuis plusieurs années. Nous renouvelons donc notre appel à toujours sensibiliser notre environnement à l'action de Claire Amitié hors de France, à notre implantation au plus proche d'une réalité humaine bouleversée et à ce que nous pouvons concrètement apporter au quotidien des personnes que nous accueillons ainsi qu'à leurs familles.

## 2. Bilan

Compte de bilan en €	2 024	2 025	2025-2024
Immobilisations incorporelles	-	-	0
Immo. Corporelles et immo. en cours	3 150 639	3 113 727	-36 912
Immobilisations financières	0	0	0
Amortissements	1 474 639	1 537 568	62 929
<b>Total des immobilisations nettes</b>	<b>1 676 000</b>	<b>1 576 159</b>	<b>-99 841</b>
<b>Disponibilités Sièges + Foyers</b>	<b>1 254 312</b>	<b>1 248 903</b>	<b>-5 410</b>
<b>Autres actifs</b>	<b>43 919</b>	<b>97 153</b>	<b>53 234</b>
<b>Total des actifs</b>	<b>2 974 231</b>	<b>2 922 214</b>	<b>-52 017</b>
Primes de Fusion ou d'apports	352 790	352 790	0
Report à Nouveau	309 880	336 551	26 670
Résultat exercice	26 670	47 782	21 111
Subventions et fonds dédiés d'investissement	1 805 222	1 692 752	-112 470
<b>Total fondsassociatifs</b>	<b>2 494 562</b>	<b>2 429 874</b>	<b>-64 688</b>
<b>Fonds dédiés pour le fonctionnement</b>	<b>238 786</b>	<b>379 807</b>	<b>141 021</b>
<b>Emprunts et avances</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Autres passifs</b>	<b>240 882</b>	<b>112 533</b>	<b>-128 350</b>
<b>Total des passifs</b>	<b>2 974 231</b>	<b>2 922 214</b>	<b>-52 017</b>

Le total du bilan a légèrement diminué de -1,7% entre 2024 et 2025.

- L'évolution à la baisse des immobilisations nettes provient des amortissements et de la mise à la réforme des immobilisations hors immobilier à Salvador de Bahia, baisse que ne compense pas l'achat d'une voiture à Bobo Dioulasso ;
- La hausse des autres actifs est liée à un montant de fin d'année plus élevé que d'habitude des dons annoncés pour l'année et restant à recevoir au 31/12 ;
- La baisse des Subventions et fonds dédiés est liée à leur reprise progressive, parallèle à l'amortissement des immobilisations financées par ces fonds ;
- L'augmentation des fonds dédiés au fonctionnement provient de la poursuite du financement d'une nouvelle activité à Kaolack, centrée sur la petite enfance, auquel s'ajoutent des dons reçus pour le fonctionnement des foyers de Thiès, Cotonou et Bouaké et mis en réserve ;
- La baisse significative des autres passifs est principalement due à la provision faite de 150 K€ en 2024 pour l'accompagnement des membres permanentes après leur retraite, montant qui a été décaissé en 2025.

Hors fonds dédiés et subventions d'investissement non consommées, la couverture du déficit de fonctionnement opérationnel actuel des foyers par les fonds disponibles au siège en fin d'année continue de se maintenir à 2 ans.

### **3. Affectation du résultat**

Il est proposé d'affecter la totalité du bénéfice de l'exercice de 47 781,70 € au compte de "Report à Nouveau".

Paris, le 26 mai 2026,

Pierre-Yves Demoures

Trésorier

# EXPERTS CONSEILS ASSOCIES

*Commissariat aux Comptes – Expertise Comptable*

---

## **CLAIRE AMITIÉ INTERNATIONALE**

Association déclarée de la loi de 1901

*Siret 520.079.716.00012*

59, rue de l'Ourcq

75019 PARIS

### **RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

**Exercice clos le 31 décembre 2025**



## **Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées**

### **Assemblée générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2025**

A l'assemblée générale de l'association CLAIRE AMITIE INTERNATIONALE,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre Association, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation. Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

#### **CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'organe délibérant en application des dispositions de l'article L. 612-5 du code de commerce.

#### **CONVENTIONS DEJA APPROUVEES PAR L'ORGANE DELIBERANT**

---

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'organe délibérant dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé

Fait à Paris, le 7 mai 2026

**EXPERTS CONSEILS ASSOCIES SAS**

Commissaire aux Comptes

Représentée par son Président  
Laurent du SORBIER

# EXPERTS CONSEILS ASSOCIES

*Commissariat aux Comptes – Expertise Comptable*

---

## **CLAIRE AMITIÉ INTERNATIONALE**

Association déclarée de la loi de 1901

*Siret 520.079.716.00012*

59, rue de l'Ourcq

75019 PARIS

### **RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2025**



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2025**

---

---

Al'Assemblée Générale de l'association CLAIRE AMITIE INTERNATIONALE,

**I. Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association CLAIRE AMITIE INTERNATIONALE relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

**II. Fondement de l'opinion****a. Référentiel d'audit**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

**b. Indépendance**

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

### *c. Observation*

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le 3<sup>ème</sup> paragraphe de la note « Complément d'informations relatif au bilan » de l'annexe des comptes annuels qui expose le changement de méthode relatif à la première application du nouveau règlement comptable ANC n°2022-06 concernant la modernisation des états financiers.

### **III. Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **IV. Vérification spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux adhérents.

### **V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'Association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention

comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la l'Association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

## **VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de l'association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Paris, le 7 mai 2026

**EXPERTS CONSEILS ASSOCIES SAS**

Commissaire aux Comptes

Représentée par son Président

Laurent du SORBIER

**CLAIRE AMITIÉ INTERNATIONALE**

**C.A.I.**

59, Rue de l'Ourcq

75019 - PARIS

Tél : 01.53.26.46.83

Fax : 01.53.26.46.80

# **BILAN COMPTABLE**

## **EXERCICE 2025**

---

*Siret 520079716 00012 - APE 8790B*

ACTIF	Arrêté au 31/12/2025			31/12/2024
	Durée 12 mois			12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Frais d'établissement</b>				
<b>Frais d'établissement</b>				
Frais d'établissement	10 795,00	-10 795,00		
<b>TOTAL I</b>	<b>10 795,00</b>	<b>-10 795,00</b>		
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	2 727 564,45	-1 218 760,83	1 508 803,62	1 626 503,90
Installations techniques matériel et outillage industriel	96 275,45	-73 793,91	22 481,54	30 504,02
Autres immobilisations corporelles	286 837,76	-245 012,95	41 824,81	18 992,19
Immobilisations corporelles en-cours, avances et acomptes	3 048,98		3 048,98	
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés</b>				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Participations				
Créances rattachées à des participations				
Autres titres Immobilisés				
Prêts				
Autres Immobilisations Financières				
<b>TOTAL II</b>	<b>3 113 726,64</b>	<b>-1 537 567,69</b>	<b>1 576 158,95</b>	<b>1 676 000,11</b>
<b>Comptes de Liaison</b>				
<b>Comptes de Liaison</b>				
Comptes de Liaison				
<b>TOTAL III</b>				
<b>Actif Circulant</b>				
<b>Stocks et en cours</b>				
Stocks et en cours				
<b>Créances</b>				
Créances redevables usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	97 152,53		97 152,53	43 918,76
Charges constatées d'avance				
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Instruments financiers à terme et jetons détenus	1 093 852,00		1 093 852,00	720 891,04
Disponibilités	155 050,65		155 050,65	533 421,18
<b>TOTAL IV</b>	<b>1 346 055,18</b>		<b>1 346 055,18</b>	<b>1 298 230,98</b>
<b>Frais d'émission des emprunts</b>				
<b>Frais d'émission des emprunts</b>				
Frais d'émission des emprunts				
<b>TOTAL V</b>				
<b>Prime de remboursement des emprunts</b>				
<b>Primes de remboursement des emprunts</b>				
Primes de remboursement des emprunts				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>Ecart de conversion Actif</b>				
<b>Ecarts de conversion Actif</b>				
Ecarts de conversion Actif				
<b>TOTAL VII</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 470 576,82</b>	<b>-1 548 362,69</b>	<b>2 922 214,13</b>	<b>2 974 231,09</b>

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

<b>PASSIF</b>	Arrêté au 31/12/2025 Durée 12 mois	31/12/2024 12 mois
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires	352 789,79	352 789,79
Fonds propres complémentaires		
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
Ecart de réévaluation		
<b>Réserves</b>		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
dont réserves des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
Autres réserves		
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau	336 550,50	309 880,19
dont report à nouveaux des activité sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		
Excédent ou déficit de l'exercice	47 781,70	26 670,31
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		
<b>Situation nette (sous-total)</b>		
Situation nette (sous-total)	737 121,99	689 340,29
<b>Fonds propres consommables</b>		
Fonds propres consommables		
<b>Subventions d'investissement</b>		
Subventions d'investissement	1 265 109,47	1 377 448,27
<b>Provisions réglementées</b>		
Provisions réglementées		
	<b>TOTAL I</b>	<b>2 002 231,46</b>
		<b>2 066 788,56</b>
<b>Fonds reportés et dédié:</b>		
<b>Fonds reportés liés aux legs et donation</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donation		
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds dédiés	807 449,85	666 560,15
	<b>TOTAL II</b>	<b>807 449,85</b>
		<b>666 560,15</b>
<b>Comptes de Liaison</b>		
<b>Comptes de Liaison</b>		
Comptes de Liaison		
	<b>TOTAL III</b>	
<b>Provisions</b>		
<b>Provisions pour risques</b>		
<b>Provisions pour charges</b>		
	<b>TOTAL IV</b>	
<b>Dettes</b>		
<b>Emprunts Obligataires et assimilés</b>		
Emprunts Obligataires et assimilés		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
Emprunts et dettes financières diverses		
<b>Instruments financiers à terme</b>		
Instruments financiers à terme		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 693,00	9 861,88
<b>Dettes des legs ou donations</b>		
Dettes des legs ou donations		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Dettes fiscales et sociales	13 780,26	11 318,94
<b>Dettes sur immobilisations, comptes rattachés</b>		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	27 533,98	34 114,81
<b>Autres dettes</b>		
Autres dettes	68 525,58	185 586,75
<b>Produits constatés d'avance</b>		
Produits constatés d'avance		

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

<b>PASSIF</b>	Arrêté au 31/12/2025		31/12/2024
	Durée 12 mois		12 mois
	<b>TOTAL V</b>	112 532,82	240 882,38
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pass			
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Passi			
Ecarts de conversion et différences d'évaluation Pas			
	<b>TOTAL VI</b>		
<div style="border: 2px solid blue; padding: 5px; width: fit-content; margin: 0 auto;"> <b>CERTIFIE CONFORME</b>            LE COMMISSAIRE AUX COMPTES         </div>			
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>2 922 214,13</b>	<b>2 974 231,09</b>

# Compte de résultat

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

C.A.I.

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Produit d'exploitation</b>						
Cotisations	669,71	0,12	423,87	0,08	245,84	58,00
Ventes de biens	114 073,74	20,03	112 302,05	20,48	1 771,69	1,58
dont ventes de biens en nature					3 443,66	
dont ventes biens relatives aux activités soc. & médico-soc.						
Ventes de prestations de services	225 426,40	39,58	215 682,25	39,33	9 744,15	4,52
dont parrainages						
dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-soc						
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>339 500,14</b>	<b>59,61</b>	<b>327 984,30</b>	<b>59,80</b>	<b>11 515,84</b>	<b>3,51</b>
Concours publics et subvt <sup>o</sup> exploitation	3 936,93	0,69	7 270,70	1,33	-3 333,77	-45,85
dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>569 582,32</b>	<b>100,00</b>	<b>548 426,24</b>	<b>100,00</b>	<b>21 156,08</b>	<b>3,86</b>
. Dons manuels	569 582,32	100,00	548 426,24	100,00	21 156,08	3,86
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
Contributions financières						
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>573 519,25</b>	<b>100,69</b>	<b>555 696,94</b>	<b>101,33</b>	<b>17 822,31</b>	<b>3,21</b>
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions						
Produits des cessions d'immo incorporelles & corporelles			335 747,34	61,22	-335 747,34	-100,00
Utilisations des fonds dédiés	59 343,73	10,42	36 793,68	6,71	22 550,05	61,29
Autres produits	112 345,70	19,72	126 804,11	23,12	-14 458,41	-11,40
dont complément de rémunération TH						
dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>1 085 378,53</b>	<b>190,56</b>	<b>1 383 450,24</b>	<b>252,26</b>	<b>-298 071,71</b>	<b>-21,55</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises	46 958,44	8,24	42 363,79	7,72	4 594,65	10,85
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	349 854,24	61,42	354 927,59	64,72	-5 073,35	-1,43
Aides financières						
Impôts, taxes et versements assimilés	5 791,89	1,02	11 102,47	2,02	-5 310,58	-47,83
Salaires	266 167,53	46,73	267 144,39	48,71	-976,86	-0,37
Cotisations sociales	38 583,86	6,77	31 722,05	5,78	6 861,81	21,63
Dotations aux amortissements & aux dépréciations	145 340,74	25,52	163 686,51	29,85	-18 345,77	-11,21
Dotations aux provisions						
Valeurs comptables des immobilisations cédées			241 447,76	44,03	-241 447,76	-100,00
Report en fonds dédiés	200 233,43	35,15	97 468,00	17,77	102 765,43	105,44
Autres charges	5 075,96	0,89	156 833,04	28,60	-151 757,08	-96,76
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>1 058 006,09</b>	<b>185,75</b>	<b>1 366 695,60</b>	<b>249,20</b>	<b>-308 689,51</b>	<b>-22,59</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>27 372,44</b>	<b>4,81</b>	<b>16 754,64</b>	<b>3,06</b>	<b>10 617,80</b>	<b>63,37</b>
<b>Produits financiers</b>						
De participations						
D'autres valeurs mob. & créances de l'actif immobilisé						
Autres intérêts et produits assimilés	23 048,12	4,05	18 044,03	3,29	5 004,09	27,73
Reprises sur dépréciations & provisions						
Différences positives de change	292,19	0,05	294,83	0,05	-2,64	-0,90
Produits des immo. financières cédées						
Produits nets s/cessions VPM. et de trésorerie						
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>	<b>23 340,31</b>	<b>4,10</b>	<b>18 338,86</b>	<b>3,34</b>	<b>5 001,45</b>	<b>27,27</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées			291,71	0,05	-291,71	-100,00
Différences négatives de change	1 571,05	0,28	4 410,48	0,80	-2 839,43	-64,38
Valeurs comptables des immo financières cédées						
Charges nettes s/cessions VPM. et de trésorerie						
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV</b>	<b>1 571,05</b>	<b>0,28</b>	<b>4 702,19</b>	<b>0,86</b>	<b>-3 131,14</b>	<b>-66,59</b>
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>	<b>21 769,26</b>	<b>3,82</b>	<b>13 636,67</b>	<b>2,49</b>	<b>8 132,59</b>	<b>59,64</b>
<b>RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>49 141,70</b>	<b>8,63</b>	<b>30 391,31</b>	<b>5,54</b>	<b>18 750,39</b>	<b>61,70</b>
Produits exceptionnels						
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>						
Charges exceptionnelles						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>						
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>						
Participation des salariés						
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII</b>						

# Compte de résultat

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

C.A.I.

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Impôts sur les bénéfices	1 360,00	0,24	3 721,00	0,68	-2 361,00	-63,45
<b>TOTAL VIII</b>	<b>1 360,00</b>	<b>0,24</b>	<b>3 721,00</b>	<b>0,68</b>	<b>-2 361,00</b>	<b>-63,45</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>1 108 718,84</b>	<b>194,65</b>	<b>1 401 789,10</b>	<b>255,60</b>	<b>-293 070,26</b>	<b>-20,91</b>
<b>CHARGES</b>	<b>1 060 937,14</b>	<b>186,27</b>	<b>1 375 118,79</b>	<b>250,74</b>	<b>-314 181,65</b>	<b>-22,85</b>
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>47 781,70</b>	<b>8,39</b>	<b>26 670,31</b>	<b>4,86</b>	<b>21 111,39</b>	<b>79,16</b>
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

# Compte de résultat

C.A.I.

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2025		Arrêté au 31/12/2024		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>Contributions Produits</b>						
Dons en nature						
Prestation en nature						
Bénévolat	43 010,00	7,55	40 950,00	7,47	2 060,00	5,03
<b>CONTRIBUTIONS PRODUITS</b>	<b>43 010,00</b>	<b>7,55</b>	<b>40 950,00</b>	<b>7,47</b>	<b>2 060,00</b>	<b>5,03</b>
<b>Contributions Charges</b>						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services						
Prestations en nature						
Personnel bénévole	43 010,00	7,55	40 950,00	7,47	2 060,00	5,03
<b>CONTRIBUTIONS CHARGES</b>	<b>43 010,00</b>	<b>7,55</b>	<b>40 950,00</b>	<b>7,47</b>	<b>2 060,00</b>	<b>5,03</b>

**CERTIFIE CONFORME**  
 LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

## COMPTE DE RESULTAT PAR ORIGINE ET DESTINATION

Art. 432-2 du Règlement ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

Le compte de résultat par origine et destination est établi selon le modèle présenté ci-dessous

**CERTIFIE CONFORME**  
 LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION	Exercice 2025 - 31/12/2025		Exercice 2024 - 31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - PRODUITS LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
1.1 Cotisations sans contrepartie	670	670	424	424
1.2 Dons, legs et mécénat				
- Dons manuels	573 519	573 519	555 697	555 697
- Legs, donations et assurances-vie				
- Mécénat				
1.3 Autres produits liés à la générosité du public (*)	112 339	112 339	123 302	123 302
<b>2 - PRODUITS NON LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
2.1 Cotisations avec contrepartie				
2.1 Parrainage des entreprises				
2.1 Contributions financières sans contrepartie				
2.1 Autres produits non liés à la générosité du public	362 847		685 572	
<b>3 - SUBVENTIONS ET AUTRES CONCOURS PUBLICS</b>				
<b>4 - REPRISES SUR PROVISIONS ET DEPRECIATIONS</b>				
<b>5 - UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	59 344	59 344	36 794	36 794
<b>TOTAL</b>	<b>1 108 719</b>	<b>745 871</b>	<b>1 401 789</b>	<b>716 217</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>				
1.1 Réalisées en France	0	0	0	0
- Actions réalisées par l'organisme				
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant en France				
1.2 réalisées à l'étranger				
- Actions réalisées par l'organisme (**)	627 403	540 495	787 925	702 805
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger				
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>				
2.1 Frais d'appel à la générosité du public				
2.2 Frais de recherche d'autres ressources				
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	87 960	87 960	84 591	84 591
<b>4- DOTATIONS AUX PROV., DEPRECIATIONS ET AMORTISSEMENTS</b>	145 341	145 341	405 134	163 687
<b>5- IMPÔT SUR LES BENEFICES</b>				
<b>6- REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	200 233	200 233	97 468	97 468
<b>TOTAL</b>	<b>1 060 937</b>	<b>974 029</b>	<b>1 375 119</b>	<b>1 048 550</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>47 781,70</b>	<b>-228 158</b>	<b>26 670</b>	<b>-332 334</b>

(\*) Les autres produits liés à la générosité du public contiennent la quote part d'amortissement des subventions reçues les années précédentes et utilisées ; Toutes les subventions reçues du public à partir de 2021 sont enregistrées dorénavant en fonds dédiés.

(\*\*) les charges de la colonne "Dont générosité du public" sont égales aux charges totales diminuées de la sommes des coûts de production des activités annexes des foyers - artisanat et restauration (72 868,85€ en 2025 et 67 833,05€ en 2024) et de charges remboursées par ailleurs - soins, hébergement... (14 039,28€ en 2025 et 17 287,51€ en 2024)

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	Exercice 2025 31/12/2025		Exercice 2024 31/12/2024	
	TOTAL	Dont générosité du public	TOTAL	Dont générosité du public
<b>PRODUITS PAR ORIGINE</b>				
<b>1 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
Bénévolat				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>2 - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES NON LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>				
<b>3 - CONCOURS PUBLICS EN NATURE</b>				
Prestations en nature				
Dons en nature				
<b>TOTAL</b>	<b>43 010</b>	<b>43 010</b>	<b>40 950</b>	<b>40 950</b>
<b>CHARGES PAR DESTINATION</b>				
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>				
Réalisées en France				
Réalisées à l'étranger				
<b>2- CONTRIBUTION VOLONTAIRE A LA RECHERCHE DE FONDS</b>				
<b>3- CONTRIBUTION VOLONTAIRE AU FONCTIONNEMENT</b>				
<b>TOTAL</b>	<b>43 010</b>	<b>43 010</b>	<b>40 950</b>	<b>40 950</b>
<b>EXCEDENT OU DEFICIT</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

CERTIFIE CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ANNEXE

COMPTE D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES

Art. 432-17 Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la loi n° 91-772 du 7 août 1991 est établi selon le modèle ci-dessous. Ce document est présenté après le compte de résultat par origine et destination et les commentaires y afférents, défini aux articles 432-2 à 432-16 du RÈGLEMENT ANC N° 2018-06 du 5 décembre 2018

EMPLOIS PAR DESTINATION	2025	2024	RESSOURCES PAR ORIGINE	2025	2024
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>RESSOURCES DE L'EXERCICE</b>		
<b>1- MISSIONS SOCIALES</b>			<b>1- RESSOURCES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
1.1 Réalisées en France	0	0	1.1 Cotisations sans contrepartie	670	424
- Actions réalisées par l'organisme			1.2 Dons, Legs et mécénats		
- Versements à un organisme central ou à d'autres			- Dons manuels	573 519	555 697
1.2 réalisées à l'étranger			- Legs, donation et assurance-vie		
- Actions réalisées par l'organisme	540 495	702 805	- Mécénats		
- Versements à un organisme central ou à d'autres organismes agissant à l'étranger			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public (*)	112 339	123 302
<b>2- FRAIS DE RECHERCHE DE FONDS</b>					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public					
2.2 Frais de recherche d'autres ressources					
<b>3- FRAIS DE FONCTIONNEMENT</b>	87 960	84 591			
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>628 455</b>	<b>787 396</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>686 528</b>	<b>679 423</b>
<b>4- DOTATIONS AUX PROV. ET DEPRECIATIONS</b>	145 341	163 687	<b>2- REPRISE SUR PROV. ET DEPRECIATIONS</b>		
<b>5- REPORT EN FONDS DEDIES DE L'EXERCICE</b>	200 233	97 468	<b>3- UTILISATION DES FONDS DEDIES ANTERIEURS</b>	59 344	36 794
<b>EXCEDENT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>			<b>DEFICIT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC DE L'EXERCICE</b>	228 158	332 334
<b>TOTAL</b>	<b>974 029</b>	<b>1 048 550</b>		<b>974 029</b>	<b>1 048 550</b>
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE (hors fonds dédiés)</b>	-1 060 187	-823 051
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public	-228 158	-332 334
			(-) investissement et (+) desinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice	99 841	95 198
			<b>RESSOURCES REPORTEES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE (hors fonds dédiés)</b>	-1 188 503	-1 060 187

(\*) dans ce tableau les autres ressources liées à la générosité du public contiennent la quote part d'amortissement des subventions reçues les années précédentes et utilisées

## COMPTES D'EMPLOI ANNUEL DES RESSOURCES (suite)

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE	2025	2024	RESSOURCES DE L'EXERCICE	2025	2024
<b>EMPLOIS DE L'EXERCICE</b>			<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES LIEES A LA GENEROSITE DU PUBLIC</b>		
<b>1- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES AUX MISSIONS SOCIALES</b>			Bénévolat	43 010	40 950
Réalisées en France			Prestations en nature	43 010	40 950
réalisées à l'étranger	19 860	18 900	Dons en nature	0	0
<b>2- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE A LA RECHERCHE DE FONDS</b>	11 575	22 050			
<b>3- CONTRIBUTIONS VOLONTAIRE AU FONCTIONNEMENT</b>	11 575				
<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>43 010</b>	<b>40 950</b>	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>43 010</b>	<b>40 950</b>

FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC	2025	2024
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN DEBUT D'EXERCICE</b>	666 560	605 886
(-) Utilisation	59 344	36 794
(+) Report	200 233	97 468
<b>FONDS DEDIES LIES A LA GENEROSITE DU PUBLIC EN FIN D'EXERCICE</b>	<b>807 450</b>	<b>666 560</b>

**Annexe au Bilan et au Compte de Résultat****CERTIFIE CONFORME**  
**LE COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2025 dont le total est de 2 922 214,13 euros et au compte de résultat, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat bénéficiaire de 47 781,70 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

**Objet social**

L'association Claire Amitié Internationale a pour but de viser à la formation humaine et globale des jeunes filles, jeunes femmes, et jeunes mères en difficulté en s'appuyant sur la dimension humaine et spirituelle, les capacités et le dévouement de ses membres et de tous ceux et celles qui participent à cette mission hors de France et dans les pays où sont implantés les foyers.

**Mission réalisée**

L'association Claire Amitié Internationale gère des foyers hors de France dans le respect de l'objet social défini ci-dessus.

**Moyens mis en œuvre**

L'association Claire Amitié Internationale finance le fonctionnement des foyers par des dons et mécénats privés ou publics.

**Faits caractéristiques de l'exercice**

L'association Claire Amitié Internationale a signé le 20 octobre 2025 une promesse de vente concernant son immeuble à Salvador de Bahia (Brésil) avec le diocèse d'Amargosa au Brésil. Le montant convenu de la vente s'élève à 1 800 000 BRL dont seront déduits les taxes et éventuels frais administratifs imprécisément connus à ce jour. Un premier acompte de 300 000 BRL (44 081 EUR) a été versé à la signature ; un deuxième paiement de 1 400 000 BRL interviendra au plus tard le 20 octobre 2026 et le solde à la délivrance de l'acte authentique. Cette cession concerne un bien presque entièrement amorti. Compte tenu de son caractère non définitif à la date d'arrêté et des incertitudes liées au contexte mondial pouvant notamment affecter significativement le cours BRL-EUR, il a été décidé de ne pas enregistrer le produit de la vente sur l'exercice 2025; l'acompte reçu a été enregistré comme un acompte sur créance sur cession d'immobilisation.

A la date d'arrêté des comptes par le conseil d'administration des états financiers 2025 de l'association, la direction n'a pas connaissance d'incertitudes significatives, notamment à cause des événements actuels au Moyen-Orient impactant l'économie mondiale, qui remettent en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation.

La valeur comptable des actifs et des passifs reflète uniquement les conditions qui existaient à la date de clôture, sans tenir compte de l'évolution ultérieure de la situation.

**Annexe au Bilan et au Compte de Résultat**

CERTIFIE CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

**Règles et méthodes comptables**

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- l'indépendance des exercices.

conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que des règlements ANC 2014-03, 2018-06 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice et 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers.

**Complément d'informations relatif au bilan**

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire et en fonction de la durée de vie prévue.
- Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.
- La première utilisation du règlement ANC 2022-06 constitue par principe un changement de méthode. Compte tenu des opérations sur les immobilisations 2024/2025, celui-ci a un impact sur la présentation des comptes annuels. En conséquence, l'association a décidé de retraiter les comptes 2024 au format de l'ANC 2022-06 pour une meilleure comparabilité entre les deux exercices. Pour rappel, le bilan et le compte de résultat d'origine de 2024 figurent en fin des annexes comptables.

**Contributions volontaires**

Les contributions volontaires ont été valorisées à hauteur de 43 010 euros de la manière suivante :

- Bénévolats hors de France : 12 bénévoles à 1 655 euros annuels soit 19 860 euros ;
- Bénévolats en France : 20 heures par semaine sur 45 semaines à 25,73 euros soit 23 150 euros ;

## Immobilisations

C.A.I.

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Réévaluation	Acquisit. Apports
Frais d'établissement de recherche et de développement	10 795.00		
Autres postes d' immobilisations incorporelles			
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 795.00</b>		
Terrains			
Constructions sur sol propre	2 337 185.16		
Constructions sur sol d'autrui			
Install générales, agenc. et aménag. des constructions	387 063.00		3 316.29
Installations techniques, matériel et outillage industriels	100 353.99		3 141.13
Install générales, agenc. et aménag. divers			
Matériel de transport	200 598.74		33 325.34
Matériel de bureau et informatique, mobilier	125 437.72		2 667.84
Emballage récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			3 048.98
Avances et acomptes			
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>3 150 638.61</b>		<b>45 499.58</b>
Participations évaluées par mise en équivalence			
Autres participation			
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières			
<b>Immobilisations financières</b>			
<b>Total Général</b>	<b>3 161 433.61</b>		<b>45 499.58</b>

CERTIFIÉ CONFORME  
 LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Rubriques	Virement	Cession	Fin d'exercice	Valeur d'origine
Frais d'établissement de recherche et de			10 795.00	
Autres postes d' immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>			<b>10 795.00</b>	
Terrains				
Constructions sur sol propre			2 337 185.16	
Constructions sur sol d'autrui				
Install générales, agenc. et aménag. des constructions			390 379.29	
Installations techniques, matériel et outillage industriel		7 219.67	96 275.45	
Install générales, agenc. et aménag. divers				
Matériel de transport		20 489.72	213 434.36	
Matériel de bureau et informatique, mobilier		54 702.16	73 403.40	
Emballage récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours			3 048.98	
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>82 411.55</b>	<b>3 113 726.64</b>	
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participation				
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immobilisations financières				
<b>Immobilisations financières</b>				
<b>Total Général</b>		<b>82 411.55</b>	<b>3 124 521.64</b>	

## Amortissements

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

C.A.I.

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Rubriques	Début d'exercice	Dotations	Reprises	Fin d'exercice
Frais d'établissement de recherche et de développement	10 795.00			10 795.00
Autres postes d'immobilisations incorporelles				
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>10 795.00</b>			<b>10 795.00</b>
Terrains				
Constructions sur sol propre	890 125.52	89 259.29		979 384.81
Construction sur sol d'autrui				
Const. Inst. générales, agencements, aménagements divers	207 618.74	31 757.28		239 376.02
Installations techniques, matériel et outillage	69 849.97	11 163.61	7 219.67	73 793.91
Autres Inst. générales, agencements, aménagements divers				
Matériel de transport	186 133.64	10 937.17	20 489.72	176 581.09
Matériel de bureau, informatique, mobilier	120 910.63	2 223.39	54 702.16	68 431.86
Emballages récup et divers				
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>1 474 638.50</b>	<b>145 340.74</b>	<b>82 411.55</b>	<b>1 537 567.69</b>
<b>Total Général</b>	<b>1 485 433.50</b>	<b>145 340.74</b>	<b>82 411.55</b>	<b>1 548 362.69</b>

Ventilations des dotations	Linéaires	Dégressifs	Exceptionnels	Dotat dérog	Repr dérog
Frais d'établissement de recherche et de développement					
Autres postes d'immobilisations incorporelles					
<b>Immobilisations incorporelles</b>					
Terrains					
Constructions sur sol propre	89 259.29				
Construction sur sol d'autrui					
Const. Inst. générales, agencements, aménagemen	31 757.28				
Installations techniques, matériel et outillage	11 163.61				
Autres Inst. générales, agencements, aménagemen					
Matériel de transport	10 937.17				
Matériel de bureau, informatique, mobilier	2 223.39				
Emballages récup et divers					
<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>145 340.74</b>				
<b>Total Général</b>	<b>145 340.74</b>				

Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices	Début d'exercice	Augmentations	Dotations	Fin d'exercice
Charges à répartir sur plusieurs exercices				
Primes de remboursement des obligations				

## Créances et Dettes

C.A.I.

Exercice 2025 du 01/01/2025 au 31/12/2025

Etat des créances	Montant brut	1 an au plus	plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat, impôts sur les bénéfices			
Etat, TVA			
Etat, autres impôts			
Etat, créances diverses			
Groupes et associés			
Débiteurs divers	97 152.53	97 152.53	
Charges constatées d'avance			
<b>Total général</b>	<b>97 152.53</b>	<b>97 152.53</b>	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés			

CERTIFIE CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Etat des dettes	Montant brut	1 an au plus	plus d'1 an, - 5	plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes à un an maximum à l'origine				
Emprunts et dettes à plus d'un an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	2 693.00	2 693.00		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	12 420.26	12 420.26		
Etat, impôt sur les bénéfices	1 360.00	1 360.00		
Etat, TVA				
Etat, obligations cautionnées				
Etat, autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	27 533.98	27 533.98		
Groupes et associés				
Autres Dettes	68 525.58	68 525.58		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
<b>Total général</b>	<b>112 532.82</b>	<b>112 532.82</b>		
Emprunts et dettes souscrit en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts dettes contractés auprès d'associés				

**Variations des fonds propres**

**CERTIFIE CONFORME**  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

	Valeur brut en début d'exercice	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	Valeur Brute en fin d'exercice
Fonds associatifs sans droit de reprise	352 790				352 790
Report à nouveau	309 880	26 670			336 550
Résultat	26 670	-26 670	47 782		47 782
Subvention d'investissement	1 377 449		0	112 339	1 265 110
<b>TOTAL</b>	<b>2 066 789</b>	<b>0</b>	<b>47 782</b>	<b>112 339</b>	<b>2 002 232</b>

Variation des fonds dédiés issue de la générosité du public	Montant global en début d'exercice	Reports	Utilisations		Transferts	A la cloture de l'exercice	
		Reports	Montant global	dont remboursements		Montant global	dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>							
1 Charges de personnel	52 445	0	0	0	0	52 445	0
2 Maison des formations	10 873	0	5 000	0	0	5 873	0
3 Formation des animatrices	40 000	0	0	0	0	40 000	40 000
4 Travaux Thiès	151 639	0	7 002	0	0	144 637	0
5 Travaux école maternelle Bobo	166 827	35 531	10 340	0	0	192 018	0
6 Voiture	1 680	0	1 120	0	0	560	0
7 Fonctionnement Cotonou	60 000	0	0	0	0	60 000	60 000
8 Fonctionnement Bouake	50 000	0	0	0	0	50 000	50 000
9 Travaux Thiès panneaux solaires	12 167	0	3 718	0	0	8 449	0
10 Travaux Bouaké panneaux solaires	83 400	0	7 200	0	0	76 200	0
11 Matériel Kaolack Macine à broder	12 060	0	3 842	0	0	8 218	0
12 Soutien à la scolarité	330	0	330	0	0	0	0
13 Matériel de formation	3 917	0	3 917	0	0	0	0
14 Création de la filière petite enfance	21 221	37 282	16 875	0	0	41 629	0
15 Travaux Thiès	0	7 420	0	0	0	7 420	0
16 Fonctionnement Thiès	0	50 000	0	0	0	50 000	0
17 Fonctionnement Bouaké	0	60 000	0	0	0	60 000	0
18 Fonctionnement Cotonou	0	10 000	0	0	0	10 000	0
<b>TOTAL</b>	<b>666 559</b>	<b>200 233</b>	<b>59 344</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>807 448</b>	<b>150 000</b>

CERTIFIE CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

ACTIF	Arrêté au 31/12/2024 Durée 12 mois			31/12/2023 12 mois
	BRUT	AMORT/PROV	NET	NET
<b>Actif Immobilisé</b>				
<b>Immobilisations Incorporelles</b>				
Frais d'établissement	10 795,00	-10 795,00		
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruits				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et va				
Autres immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
<b>Immobilisations Corporelles</b>				
Terrains				
Constructions	2 724 248,16	-1 097 744,26	1 626 503,90	1 701 564,07
Installations techniques matériel et outillage	100 353,99	-69 849,97	30 504,02	39 619,97
Autres immobilisations corporelles	326 036,46	-307 044,27	18 992,19	30 013,82
<b>Biens reçus par legs ou donations destinés à être c</b>				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
<b>Immobilisations Financières</b>				
Prêts				188 182,82
<b>TOTAL I</b>	<b>3 161 433,61</b>	<b>-1 485 433,50</b>	<b>1 676 000,11</b>	<b>1 959 380,68</b>
<b>Comptes de Liaison</b>				
Comptes de Liaison				
<b>TOTAL II</b>				
<b>Actif Circulant</b>				
<b>Stocks et en cours</b>				
<b>Avances et acomptes versés sur commandes</b>				
Avances et acomptes versés sur commandes	660,00		660,00	
<b>Créances</b>				
Créances redevables usagers et comptes rattachés				
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	43 258,76		43 258,76	26 031,88
<b>Valeurs mobilières de placement</b>				
Valeurs mobilières de placement				
<b>Instruments de trésorerie</b>				
Instruments de trésorerie	720 891,04		720 891,04	503 127,80
<b>Disponibilités</b>				
Disponibilités	533 421,18		533 421,18	440 506,72
<b>Charges constatées d'avance</b>				
Charges constatées d'avance				
<b>TOTAL III</b>	<b>1 298 230,98</b>		<b>1 298 230,98</b>	<b>969 666,40</b>
<b>Frais d'émission des emprunts</b>				
Frais d'émission des emprunts				
<b>TOTAL IV</b>				
<b>Prime de remboursement des emprunts</b>				
Primes de remboursement des emprunts				
<b>TOTAL V</b>				
<b>Ecart de conversion Actif</b>				
Ecart de conversion Actif				
<b>TOTAL VI</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>4 459 664,59</b>	<b>-1 485 433,50</b>	<b>2 974 231,09</b>	<b>2 929 047,08</b>

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

<b>PASSIF</b>	Arrêté au 31/12/2024	31/12/2023
	Durée 12 mois	12 mois
<b>Fonds propres</b>		
<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
Fonds propres complémentaires	352 789,79	352 789,79
<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
<b>Ecart de réévaluation</b>		
<b>Réserves</b>		
<b>Report à nouveau</b>		
Report à nouveau	309 880,19	296 830,04
dont report à nouveaux des activités sociales et médico-sociales sous gestion contrôlée		
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>		
Excédent ou déficit de l'exercice	26 670,31	13 050,15
dont Excédent ou déficit de l'exercice à nouveaux des activités sociales & médico-sociales		
<b>Situation nette (sous-total)</b>		
Situation nette (sous-total)	689 340,29	662 669,98
<b>Fonds propres consommables</b>		
<b>Subventions d'investissement</b>		
Subventions d'investissement	1 377 448,27	1 500 750,66
<b>Provisions réglementées</b>		
<b>TOTAL I</b>	<b>2 066 788,56</b>	<b>2 163 420,64</b>
<b>Fonds reportés et dédiés</b>		
<b>Fonds reportés liés aux legs et donations</b>		
Fonds reportés liés aux legs et donations		
<b>Fonds dédiés</b>		
Fonds dédiés	666 560,15	605 885,83
<b>TOTAL II</b>	<b>666 560,15</b>	<b>605 885,83</b>
<b>Comptes de Liaison</b>		
Comptes de Liaison		
<b>TOTAL III</b>		
<b>Provisions</b>		
<b>TOTAL IV</b>		
<b>Dettes</b>		
<b>Emprunts Obligataires et assimilés (Titres associatifs)</b>		
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>		
<b>Emprunts et dettes financières diverses</b>		
<b>Avances et acomptes sur commandes</b>		
Avances et acomptes sur commandes		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 861,88	2 693,00
<b>Dettes des legs ou donations</b>		
Dettes des legs ou donations		
<b>Dettes fiscales et sociales</b>		
Dettes fiscales et sociales	11 318,94	43 951,26
<b>Dettes sur immobilisations, comptes rattachés</b>		
Dettes sur immobilisations, comptes rattachés	34 114,81	37 930,48
<b>Autres dettes (d'exploitation)</b>		
Autres dettes (d'exploitation)	185 586,75	75 165,87
<b>Instruments de trésorerie</b>		
Instruments de trésorerie		
<b>Produits constatés d'avance</b>		
<b>TOTAL V</b>	<b>240 882,38</b>	<b>159 740,61</b>
<b>Ecart de conversion Passif</b>		
Ecart de conversion Passif		
<b>TOTAL VI</b>		
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>2 974 231,09</b>	<b>2 929 047,08</b>

CERTIFIE CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

# Compte de résultat

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CLI Total

POUR RAPPEL

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2024		Arrêté au 31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>Produit d'exploitation</b>						
Cotisations	423,87	0,08	515,27	0,07	-91,40	-17,74
Ventes de biens	112 302,05	20,48	126 647,69	17,88	-14 345,64	-11,33
dont ventes de biens en nature					869,95	
Ventes de services	215 682,25	39,33	204 590,84	28,89	11 091,41	5,42
dont parrainages						
dont ventes prestations liées aux activités soc & médico-soc						
<b>Ventes de biens et services</b>	<b>327 984,30</b>	<b>59,80</b>	<b>331 238,53</b>	<b>46,77</b>	<b>-3 254,23</b>	<b>-0,98</b>
Concours publics et subvt° exploitation						
Subventions d'exploitation	7 270,70	1,33	2 506,50	0,35	4 764,20	190,07
dont contributions financières autorités tarifications						
Versements fondateurs ou consommation dotation consommable						
. Dons manuels	548 426,24	100,00	708 262,23	100,00	-159 835,99	-22,57
. Mécénats						
. Legs, donations et assurances-vie						
<b>Ressources liées à la générosité du public</b>	<b>548 426,24</b>	<b>100,00</b>	<b>708 262,23</b>	<b>100,00</b>	<b>-159 835,99</b>	<b>-22,57</b>
Contributions financières						
<b>Produits de tiers financeurs</b>	<b>555 696,94</b>	<b>101,33</b>	<b>710 768,73</b>	<b>100,35</b>	<b>-155 071,79</b>	<b>-21,82</b>
Reprises/prov. & amort, transf. de charge						
Utilisations des fonds dédiés	36 793,68	6,71	104 549,19	14,76	-67 755,51	-64,81
Autres produits	3 501,72	0,64	780,19	0,11	2 721,53	348,83
dont complément de rémunération TH						
dont quote-part de résultat sur opérations en commun						
<b>PRODUIT D'EXPLOITATION TOTAL I</b>	<b>924 400,51</b>	<b>168,56</b>	<b>1 147 851,91</b>	<b>162,07</b>	<b>-223 451,40</b>	<b>-19,47</b>
<b>Charges d'exploitation</b>						
Achats de marchandises	42 363,79	7,72	55 653,96	7,86	-13 290,17	-23,88
Variation de stocks						
Autres achats et charges externes	354 927,59	64,72	403 124,22	56,92	-48 196,63	-11,96
Impôts, taxes et versements assimilés	11 102,47	2,02	6 375,69	0,90	4 726,78	74,14
Salaires et traitements	267 144,39	48,71	385 513,39	54,43	-118 369,00	-30,70
Charges sociales	31 722,05	5,78	52 530,28	7,42	-20 808,23	-39,61
Dotations aux amortissements	163 686,51	29,85	159 214,55	22,48	4 471,96	2,81
Autres charges	74,45	0,01	717,92	0,10	-643,47	-89,63
Dotations aux provisions						
Report en fonds dédiés	97 468,00	17,77	158 201,00	22,34	-60 733,00	-38,39
Aides financières	151 961,00	27,71			151 961,00	
<b>CHARGES D'EXPLOITATION TOTAL II</b>	<b>1 120 450,25</b>	<b>204,30</b>	<b>1 221 331,01</b>	<b>172,44</b>	<b>-100 880,76</b>	<b>-8,26</b>
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>-196 049,74</b>	<b>-35,75</b>	<b>-73 479,10</b>	<b>-10,37</b>	<b>-122 570,64</b>	<b>166,81</b>
<b>Produits financiers</b>						
Produits financiers de participations						
Autres valeurs mob., créances d'actif im.						
Autres intérêts et produits assimilés	18 044,03	3,29	13 377,17	1,89	4 666,86	34,89
Reprises/provisions et transfert de char						
Différences positives de change	294,83	0,05	1 732,84	0,24	-1 438,01	-82,99
Produits net/cession des V.M.P						
<b>PRODUITS FINANCIERS TOTAL III</b>	<b>18 338,86</b>	<b>3,34</b>	<b>15 110,01</b>	<b>2,13</b>	<b>3 228,85</b>	<b>21,37</b>
<b>Charges financières</b>						
Dotations amort., dépréciations et provisions						
Intérêts et charges assimilées	291,71	0,05	384,47	0,05	-92,76	-24,13
Différences négatives de change	4 410,48	0,80	7 182,97	1,01	-2 772,49	-38,60
Charges nettes/cessions des V.M.P.						
<b>CHARGES FINANCIÈRES TOTAL IV</b>	<b>4 702,19</b>	<b>0,86</b>	<b>7 567,44</b>	<b>1,07</b>	<b>-2 865,25</b>	<b>-37,86</b>
<b>RÉSULTATS FINANCIERS</b>	<b>13 636,67</b>	<b>2,49</b>	<b>7 542,57</b>	<b>1,06</b>	<b>6 094,10</b>	<b>80,80</b>
<b>RÉSULTATS COURANTS AVANT IMPÔTS</b>	<b>-182 413,07</b>	<b>-33,26</b>	<b>-65 936,53</b>	<b>-9,31</b>	<b>-116 476,54</b>	<b>176,65</b>
<b>Produits exceptionnels</b>						
Sur opération de gestion						
Sur opération en capital	459 049,73	83,70	93 251,58	13,17	365 798,15	392,27
Reprises/provisions et transfert de char						
<b>PRODUITS EXCEPTIONNELS TOTAL V</b>	<b>459 049,73</b>	<b>83,70</b>	<b>93 251,58</b>	<b>13,17</b>	<b>365 798,15</b>	<b>392,27</b>
<b>Charges exceptionnelles</b>						
Sur opération de gestion	4 797,59	0,87	11 827,90	1,67	-7 030,31	-59,44
Sur opération en capital	241 447,76	44,03			241 447,76	
Dotation aux amortissements et aux prov.						
<b>CHARGES EXCEPTIONNELLES TOTAL VI</b>	<b>246 245,35</b>	<b>44,90</b>	<b>11 827,90</b>	<b>1,67</b>	<b>234 417,45</b>	<b>1 981,90</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>212 804,38</b>	<b>38,80</b>	<b>81 423,68</b>	<b>11,50</b>	<b>131 380,70</b>	<b>161,35</b>

# Compte de résultat

## POUR RAPPEL

CLI Total

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2024		Arrêté au 31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
Participation des salariés						
<b>PARTICIPATION DES SALARIÉS TOTAL VII</b>						
Impôts sur les bénéfices	3 721,00	0,68	2 437,00	0,34	1 284,00	52,69
<b>TOTAL VIII</b>	<b>3 721,00</b>	<b>0,68</b>	<b>2 437,00</b>	<b>0,34</b>	<b>1 284,00</b>	<b>52,69</b>
<b>PRODUITS</b>	<b>1 401 789,10</b>	<b>255,60</b>	<b>1 256 213,50</b>	<b>177,37</b>	<b>145 575,60</b>	<b>11,59</b>
<b>CHARGES</b>	<b>1 375 118,79</b>	<b>250,74</b>	<b>1 243 163,35</b>	<b>175,52</b>	<b>131 955,44</b>	<b>10,61</b>
<b>Total XI</b>						
Eng. à réaliser sur ressources affectés						
Rep. ress non utilisées Exe antérieurs						
<b>TOTAL XI</b>						
<b>EXCÉDENT OU DÉFICIT</b>	<b>26 670,31</b>	<b>4,86</b>	<b>13 050,15</b>	<b>1,84</b>	<b>13 620,16</b>	<b>104,37</b>
dont excédent ou déficit activités sous gestion contrôlée						

# Compte de résultat

CERTIFIÉ CONFORME  
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

CLI Total

POUR RAPPEL

	Arrêté au : Arrêté au 31/12/2024		Arrêté au 31/12/2023		Variation	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>						
<b>Contributions Produits</b>						
Dons en nature			2 500,00	0,35	-2 500,00	-100,00
Prestation en nature						
Bénévolat	40 950,00	7,47	39 000,00	5,51	1 950,00	5,00
<b>CONTRIBUTIONS PRODUITS</b>	<b>40 950,00</b>	<b>7,47</b>	<b>41 500,00</b>	<b>5,86</b>	<b>-550,00</b>	<b>-1,33</b>
<b>Contributions Charges</b>						
Secours en nature						
Mises à disposition gratuite de biens et services			2 500,00	0,35	-2 500,00	-100,00
Prestations en nature						
Personnel bénévole	40 950,00	7,47	39 000,00	5,51	1 950,00	5,00
<b>CONTRIBUTIONS CHARGES</b>	<b>40 950,00</b>	<b>7,47</b>	<b>41 500,00</b>	<b>5,86</b>	<b>-550,00</b>	<b>-1,33</b>



Claire Amitié

CLAIRE AMITIE INTERNATIONALE

59, rue de l'Ourcq 75019 Paris

Tél : 01.53.26.46.83

[secretariat.general@claireamitie.org](mailto:secretariat.general@claireamitie.org)

[www.claireamitie.org](http://www.claireamitie.org)